

## Enfance & Familles d'Adoption

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



## Sigles et abréviations utilisés dans ce rapport

<b>AD :</b>	Association départementale (EFA)
<b>AFA :</b>	Agence française de l'adoption
<b>AG :</b>	Assemblée générale
<b>ASE :</b>	Aide sociale à l'enfance
<b>CA :</b>	Conseil d'administration
<b>CAF :</b>	Caisse d'allocations familiales
<b>CD :</b>	Conseil départemental
<b>CLH :</b>	Convention de La Haye
<b>CNAF :</b>	Caisse nationale d'allocations familiales
<b>CNAOP :</b>	Conseil national pour l'accès aux origines personnelles
<b>CNPE :</b>	Conseil national de la protection de l'enfance
<b>EFA :</b>	Enfance & Familles d'Adoption
<b>ERF :</b>	Enfants en recherche de famille
<b>JRD :</b>	Journée des responsables départementaux (EFA)
<b>MAI :</b>	Mission de l'adoption internationale
<b>OAA :</b>	Organisme autorisé pour l'adoption
<b>ORCA :</b>	Organisation régionale de coordination pour l'adoption
<b>SSI :</b>	Service social international
<b>UDAF :</b>	Union départementale des associations familiales
<b>UNAF :</b>	Union nationale des associations familiales

### EFA remercie

- tous les contributeurs de ce rapport : membres des associations départementales, de l'équipe fédérale et personnel salarié ;
- tous les bénévoles du mouvement qui, aussi bien dans les associations départementales qu'à la fédération, consacrent du temps pour informer, expliquer, accompagner, représenter les familles ;
- tous les bénévoles qui travaillent dans l'ombre pour des tâches, parfois jugées ingrates, comme la gestion de fichiers, la modération de groupes...
- tous les partenaires qui soutiennent financièrement ou accompagnent le mouvement ;
- enfin tous les adhérents sans lesquels rien ne serait possible.

© Enfance & Familles d'Adoption, 2019

Enfance & Familles d'Adoption  
221 rue La Fayette  
75010 Paris  
Tel : 01 40 05 57 70  
secretariat.federation@adoptionefa.org

**[www.adoptionefa.org](http://www.adoptionefa.org)**

# PREMIÈRE PARTIE : LE RAPPORT DE LA FÉDÉRATION

<b>LE MOT DE LA PRÉSIDENTE</b>	p. 3
<b>LES GRANDS AXES D'ENFANCE &amp; FAMILLES D'ADOPTION</b>	p. 4
<b>LES TEMPS FORTS DE LA FÉDÉRATION</b>	p. 5
<b>L'ORGANISATION DES ÉQUIPES FÉDÉRALES</b>	p. 7
<b>1 ORGANISER LA VIE ASSOCIATIVE</b>	
> L'assemblée générale	p. 9
> Le conseil d'administration et le bureau	p. 9
> L'équipe de salariées	p. 9
> Les commissions de travail	p. 10
<b>2 REPRÉSENTER ET INTERVENIR</b>	
> Le Conseil national de la protection de l'enfance	p. 16
> Le Conseil national pour l'accès aux origines personnelles	p. 16
> Les rendez-vous institutionnels	p. 16
> Les relations avec les acteurs de l'adoption	p. 17
> EFA : une association familiale	p. 18
<b>3 SOUTENIR</b>	
> La ligne nationale d'écoute	p. 20
> Enfants en recherche de famille	p. 21
<b>4 OBSERVER, ÉTUDIER ET RECHERCHER</b>	
> La mission à Haïti	p. 24
> ICAR 6	p. 24
<b>5 INFORMER ET COMMUNIQUER</b>	
> Le congrès « L'expression de l'enfant »	p. 26
> La revue <i>Accueil</i>	p. 26
> Les publications	p. 27
> Communiquer sur le Net	p. 27
> Les relations presse	p. 29
<b>6 FORMER</b>	
> Les formations professionnelles	p. 31
> Les formations à destination des postulants et des familles	p. 31
<b>7 ANIMER LE RÉSEAU</b>	
> La communication interne	p. 33
> Les journées d'étude et de rencontre	p. 34
> Les formations internes	p. 35
> Les interventions dans les associations	p. 35
<b>ANNEXES</b>	
> Interventions et réunions institutionnelles	p. 37
> Interventions de l'équipe fédérale dans les associations départementales	p. 40
> Interventions dans les médias	p. 42



## Le mot de la présidente

Sans avoir encore les données officielles concernant les enfants pupilles de l'État en 2018 (disponibles en 2020), on constate déjà une augmentation significative de leur nombre due à un plus grand nombre de déclarations judiciaires de délaissement. La mise en place des commissions d'examen de la situation et du statut des enfants confiés (CESSEC) – rendue obligatoire par la loi sur la protection de l'enfant de 2016 – commence à produire ses effets alors même que tous les départements ne les ont pas encore créées. Certains départements ont créé de nouveaux Conseils de famille. Il est désormais important que les départements se dotent des moyens nécessaires pour élaborer des projets de vie pérennes pour ces enfants. Cette année, la scolarité s'est trouvée au cœur des préoccupations d'EFA. Dès l'annonce par le ministre de l'Éducation nationale d'un projet de loi qui rendrait l'instruction obligatoire dès l'âge de 3 ans, EFA lui a demandé un rendez-vous. En effet, il semblait primordial qu'un assouplissement puisse être prévu dans la loi pour les enfants adoptés. À leur arrivée, ces derniers ont avant tout besoin de temps pour « se poser » dans leur nouvelle famille et créer des liens d'attachement sécurisés avec leurs parents. Une intégration scolaire trop rapide après leur arrivée peut avoir des effets négatifs sur la construction des relations familiales et risque de mettre les enfants en difficulté dès leur première année d'école. EFA a été reçu en juillet par le ministre de l'Éducation nationale malheureusement sans suite positive. Suite à sa demande, EFA a ensuite été reçu à l'Élysée, malheureusement trop tard pour qu'une modification du projet de loi soit envisageable. N'ayant pu obtenir d'audition auprès de la commission chargée de ce projet, EFA a demandé à l'Union nationale des associations familiales (UNAF) de relayer sa demande et à la sénatrice de Loire-Atlantique, Madame Meunier, de poser une question au gouvernement. À la demande d'EFA, le Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE) a également voté un avis allant dans ce sens lors de son assemblée plénière de décembre. En effet, au-delà des enfants adoptés, d'autres enfants en situation de vulnérabilité pourraient être concernés par cette mesure. Le projet de loi a été adopté début 2019 par l'Assemblée nationale sans que cet avis ni la demande d'EFA n'aient été pris en compte. Comme lors des deux précédentes années, le projet de fusion entre l'Agence française de l'adoption (AFA) et le Groupement d'intérêt public de la protection de l'enfance (GIPED) a mobilisé les équipes d'EFA. Les choses se sont accélérées en fin d'année lorsque le gouvernement, à l'occasion du vote du projet de loi sur l'interdiction des violences ordinaires, a tenté de faire voter un amendement

l'autorisant à effectuer le rapprochement des deux groupements d'intérêt public par voie d'ordonnance. Le gouvernement s'est trouvé dans l'obligation de retirer cet amendement sous la pression des députés, le vecteur législatif étant fortement contesté. Quelques jours après, l'abandon définitif du projet était annoncé. Si cette décision est satisfaisante – le projet de fusion faisant craindre des risques pour les procédures gérées par l'AFA (suspensions éventuelles pendant une durée indéterminée, voire arrêt définitif) –, nous ne pouvons que regretter les coûts et la mobilisation de personnel engagés dans ce projet. En effet, depuis trois ans, une partie du personnel de l'agence, dont ses directrices successives, ont consacré une partie de leur énergie à ce rapprochement. Espérons que, désormais, l'AFA pourra se recentrer sur sa mission première, à savoir l'adoption. Le CNPE auquel EFA participe activement (séances plénières et commissions adoption et formation continue) a poursuivi ses travaux de réflexions et a émis un certain nombre d'avis. Avis qui restent des « vœux pieux » sans une véritable volonté du gouvernement d'aboutir à des textes de lois qui seraient opposables aux intéressés. Il en est de même des moyens alloués au CNPE et leur absence nuit à son fonctionnement : difficile de préparer des dossiers alors que l'ordre du jour n'est envoyé que quelques jours avant les réunions, ou lorsque les avis soumis au vote sont découverts le jour même de la séance plénière. Malgré plusieurs interpellations écrites et orales de la ministre des Solidarités et de la Santé afin que le CNPE se voit doté au moins d'un poste d'assistante, la situation n'évolue pas. La question de la protection de l'enfance reste malheureusement toujours dans l'angle mort des politiques, avec l'espoir que, peut-être, la nomination d'un secrétaire d'État en charge de la protection de l'enfance permette enfin d'avancer concrètement.

Que ce soit au niveau des institutions nationales ou départementales, EFA continue à œuvrer pour que les familles bénéficient d'un meilleur accompagnement avant, pendant et après l'adoption ainsi que les adoptés en recherche de leurs origines. Et ce, malgré un contexte difficile : fermeture dans certains départements des services Adoption, perte de compétence en découlant... Si l'adoption reste une mesure de protection de l'enfance destinée à donner à des enfants qui n'en ont plus la famille la mieux à même de répondre à leurs besoins, dans le respect de leurs droits, il est de plus en plus urgent qu'une réforme de nos procédures intervienne pour améliorer la prise en charge des familles.

**Nathalie Parent**

*Présidente d'Enfance & Familles d'Adoption*

*Membre du Conseil national pour l'accès  
aux origines personnelles*

*Membre du Conseil national  
de la protection de l'enfance*

# Les grands axes d'Enfance & Familles d'Adoption

65 ans d'existence

Association Loi 1901

Reconnue d'utilité publique

88 associations départementales en métropole et outre-mer  
couvrant 93 départements

1 000 bénévoles

En plus de soixante ans d'action au service de l'enfance délaissée, EFA est devenu le plus important mouvement de l'adoption en France.

Environ 200 000 enfants, adoptés ici et ailleurs, ont vu leurs parents rejoindre la fédération, qui regroupe des parents adoptifs et leurs enfants, des adoptés majeurs et des postulants à l'adoption.

EFA est un mouvement apolitique, non confessionnel, indépendant des pouvoirs publics comme des organismes autorisés pour l'adoption (OAA) et de tout organisme quel qu'il soit.

Association loi 1901, la fédération EFA est reconnue d'utilité publique depuis 1984.

EFA s'emploie à :

- faire connaître et respecter les droits de l'enfant, en particulier son droit à avoir une famille, reconnu par la Convention internationale des droits de l'enfant ;
- participer au développement et à l'amélioration de l'adoption, pour les enfants français comme pour ceux de l'étranger ;
- défendre les intérêts moraux et matériels des adoptés et des adoptants ;
- aider les familles adoptives dans tout ce qui concerne l'adoption et ses implications, tant sur le plan juridique que moral et psychologique ;
- informer les postulants à l'adoption et toute personne intéressée par les questions relatives à l'adoption.

EFA, notamment par son service Enfants en recherche de famille, cherche, avec les partenaires sociaux, des solutions pour les enfants privés de famille, en particulier pour les enfants dits « à besoins spécifiques ».

EFA relaie la parole de près de 11 000 adultes faisant partie des 5724 familles adoptives, adoptés majeurs et postulants à l'adoption adhérents, auprès des pouvoirs publics, des travailleurs sociaux, du corps médical, de la justice, mais aussi de la presse et du grand public. À ce titre, EFA participe à différentes instances départementales telles que le Conseil de famille des pupilles de l'État et, au niveau national, au Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE), au Conseil national pour l'accès aux origines personnelles (CNAOP) et au comité de suivi de l'Agence française de l'adoption.

EFA agit pour faire avancer la réflexion en matière d'adoption, par exemple :

- la sécurité du placement en vue de l'adoption, de façon que l'enfant puisse se (re)construire en toute sérénité ;
- le droit pour tout enfant de grandir dans une famille pour tenir compte de son besoin d'être soutenu par des parents pour s'épanouir, même au-delà de sa majorité, l'obligation de rechercher, dans les meilleurs délais possibles, des solutions pérennes et adaptées pour tous les enfants délaissés et placés ;
- l'éthique qui doit aller de pair, à tout instant, avec les procédures, que ce soit dans la mise en relation, l'appareillement ou l'accompagnement.

## Représentations

- **Au niveau national : Conseil national de la protection de l'enfance, Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, comité de suivi de l'Agence française de l'adoption.**
- **Au niveau départemental : Conseil de famille des pupilles de l'État, commission d'agrément.**

# LES TEMPS FORTS DE LA FÉDÉRATION

## Janvier

- Nathalie Parent, présidente d'EFA, et Claire Lecuir, administratrice d'EFA, rencontrent Madame Charlotte Giraud, nouvelle directrice de l'AFA.

## Mars

- Mise en ligne du nouveau site d'EFA : [www.adoptioneffa.org](http://www.adoptioneffa.org)



## Février

- Nathalie Parent, présidente d'EFA, et Odile Baubin, administratrice d'EFA, rencontrent Madame Anne-Sylvie Soudoplatoff, préfiguratrice du rapprochement AFA-GIPED.

- Janice Peyré, présidente d'honneur d'EFA, et Pascale Salvage, membre associé d'EFA, sont auditionnées par le Comité consultatif national d'Éthique (CCNE) dans le cadre des États généraux de la bioéthique.

- Nathalie Parent, présidente d'EFA, intervient à la journée d'étude de l'ENPJJ à Roubaix sur « Autorité parentale et filiation à l'épreuve des pratiques judiciaires et sociales ».

- Nathalie Parent, présidente d'EFA, et Odile Baubin, administratrice d'EFA, participent avec

le MASF à une réunion à la MAI à l'initiative de Monsieur Barbet.

## Avril

- Anne-Marie Dussol, administratrice d'EFA, participe à la Conférence nationale des mouvements familiaux de l'UNAF.

- Nathalie Parent, présidente d'EFA, Odile Baubin et Brigitte Meaume, administratrices d'EFA, participent à une mission à Haïti.



## Juin

- Nathalie Parent, présidente d'EFA, Anne-Marie Dussol, administratrice d'EFA, et Bertrand Morin, membre associé d'EFA, participent aux 1<sup>ères</sup> Francophonies de l'attachement.

- Janice Peyré, présidente d'honneur d'EFA, et Geneviève Miral, membre associé d'EFA, interviennent au DU « Adoption, attachement et pratiques professionnelles » à l'Université d'Angers.

- Nathalie Parent, présidente d'EFA, et Geneviève Miral, membre associé d'EFA, interviennent aux Assises nationales de la protection de l'enfance à Nantes.

- Nathalie Parent, présidente d'EFA et Odile Baubin, administratrice d'EFA, participent à une réunion avec le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle sur le devenir de l'ORCA.

## Mai

- Marie-José Chaury, directrice d'EFA, rencontre la CNAF autour du bilan de partenariat 2013-2017.

- Nathalie Parent, présidente d'EFA, Odile Baubin et Brigitte Meaume, administratrices d'EFA, participent au séminaire de l'AFA « Risques et incertitudes dans l'adoption : des défis pour les professionnels et les familles ».

- Nathalie Parent, présidente d'EFA, rencontre Madame Huguette Mauss, nouvelle présidente du CNAOP.

# LES TEMPS FORTS DE LA FÉDÉRATION

## Juillet-août

- Jacques Vaugelade, administrateur d'EFA, intervient à ICAR 6 à Montréal (Canada).
- Nathalie Parent, présidente d'EFA, et Marie-Hélène Delorme, vice-présidente d'EFA, sont reçues au ministère de l'Éducation nationale.
- Marie-Hélène Delorme, vice-présidente d'EFA, Odile Baubin, administratrice d'EFA, Sandrine Dekens, coordinatrice ERF, assistent à l'avant-première de la projection du film « Pupille » de Jeanne Herry.



## Septembre

- Sandrine Dekens, coordinatrice ERF, intervient à la journée d'échanges sur la tutelle des pupilles de l'État à la DGCS.
- Nathalie Parent, présidente d'EFA, intervient lors de la première diffusion de la web radio de La Voix des Adoptés.



## Octobre

- EFA organise un congrès national « l'expression de l'enfant » à Mulhouse en présence de plus de 160 personnes.
- Anne-Marie Dussol, administratrice d'EFA intervient au colloque de la MAI « L'intérêt supérieur de l'enfant dans l'adoption internationale ».



## Novembre

- Nathalie Parent, présidente d'EFA, et Odile Baubin, administratrices d'EFA, sont auditionnées par l'IGAS suite à l'inspection du fonctionnement de l'ASE de Seine Maritime
- Nathalie Parent, présidente d'EFA, et Brigitte Meaume, administratrice d'EFA, assistent à la journée de rencontre inter OAA « Après l'arrivée de l'enfant ».
- Nathalie Parent, présidente d'EFA, assiste à une réunion à l'hôpital Sainte-Anne en vue de la candidature de la France pour l'organisation d'ICAR 8.

## Décembre

- Nathalie Parent, présidente d'EFA, et Odile Baubin, administratrice d'EFA, rencontrent des représentants du Défenseur des droits.
- Nathalie Parent, présidente d'EFA, et Marie-Hélène Delorme, vice-présidente d'EFA, rencontrent Madame Bensussan, conseillère technique de l'Élysée.
- Odile Baubin, administratrice d'EFA, et Sandrine Dekens, coordinatrice ERF, sont auditionnées par des représentantes du Défenseur des droits.

# Organisation des équipes fédérales 2018-2019

## BUREAU

Nathalie Parent, présidente  
 Marie-Hélène Delorme, vice-présidente  
 Karine Nivelais, vice-présidente  
 Anne-Marie Quantinet, trésorière  
 Jean-François Choulet, trésorier adjoint  
 Anne Royal, secrétaire générale

## PERSONNEL SALARIÉ

Marie-José Chaury, directrice  
 Mary Aug-Son, secrétaire administrative  
 Béatrice Zanetti, secrétaire comptable  
 Frédérique Le Floch, secrétaire de rédaction de la revue *Accueil*  
 Sandrine Dekens, coordinatrice d'enfants en recherche de famille

Élus : décisions en CA  
 Membres associés : participation CA élargi  
 Support technique du personnel salarié de la fédération

## LES ÉQUIPES THÉMATIQUES

→ Réflexion sur les grands sujets relatifs à l'adoption  
 → Suivi et participation à l'action des institutions et acteurs du monde de l'adoption

### ADOPTION NATIONALE

**ERF enfance délaissée**  
**Karine Nivelais, référente**  
 Odile Baubin  
 Marie-Joseph Picavet  
 personnes ressources

**Conseil de famille, commission d'agrément**  
**Anne-Marie Quantinet, référente**  
 Nathalie Parent  
 Bertrand Morin  
 personnes ressources

### ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

- accueil et accompagnement des postulants  
 - accompagnement des familles  
 - ligne d'écoute nationale  
 - formation, interventions en AD  
**Sylvine Venetz, référente**  
 Claire Lecuir, Anne-Marie Dussol  
 Anne Royal, Karine Nivelais  
 Françoise Toletti, Audyl de Courcelles  
 Mathilde Rabut personnes ressources

### SANTÉ

- dossier COCA  
 - guide enfants à besoins spécifiques  
 - interventions en AD

### Odile Baubin, référente

personnes ressources

### SCOLARITÉ

- enquête « Le devenir des adoptés (15-30 ans) »  
 - interventions AD thématiques  
 - guide scolarité  
 - sensibilisation des enseignants et futurs enseignants

### Marie-Hélène Delorme, référente

personnes ressources

### REVUE ACCUEIL

**Virginie Mainguy, référente**  
 Geneviève Miral, rédactrice en chef  
 personnes ressources

### ADOPTION INTERNATIONALE

- suivi et décryptage de l'actualité  
 - relations avec opérateurs et institutions  
 - interventions en AD

### Nathalie Parent, référente

Anne-Marie Dussol, Brigitte Meaume  
 Sylvine Venetz  
 Françoise Toletti

### ORIGINES

- état des lieux, création d'outils  
 - guide origines et réseaux sociaux  
 - interventions en AD

### Mathilde Chédru, coordinatrice

personnes ressources

## COMMISSIONS TRANSVERSALES

→ Gestion administrative et fonctionnement de la fédération  
 → Soutien technique aux équipes thématiques

### FINANCES

#### Suivi comptable et budgétaire, dons, mécénat, sponsoring

#### Anne-Marie Quantinet, référente

Jean-François Choulet  
 Nathalie Parent, Marie-Hélène Delorme

### SECRETARIAT GÉNÉRAL

Anne Royal

### VIE DU MOUVEMENT ET AXES STRATÉGIQUES

- relations AD/fédé (interventions AD, liens entre les AD, réponses questions et besoins)  
 - communication interne : site privé, LIREFA

#### Jacques Vaugelade, référent

Anne Royal, Virginie Mainguy, Marie-Hélène Delorme, Jean-François Choulet  
 Hélène Kahn

### COMMUNICATION EXTERNE

#### Relations média

Nathalie Parent  
 Anne-Marie Dussol

#### Publications

Geneviève Miral

#### Site public

Jacques Vaugelade, référent  
 Jean-François Choulet

François Vaslin, coordinateur

Geneviève Miral

#### Yahoo groupes/forum

Personnes ressources

#### Facebook

Claire Lecuir

#### Suivi des recherches

Jacques Vaugelade

### PÔLE JURIDIQUE

**Statut, règlement intérieur, charte**

Nathalie Parent

**Jacques Vaugelade, référent**

personnes ressources

Jean-François Goujon-Fischer, Katia Balster

**Actualité législative et réglementaire, questions des AD**

### FORMATIONS

Internes et externes  
 Définition, mise en oeuvre et suivi du programme

#### Anne-Marie Dussol, référente

Odile Baubin, Karine Nivelais

Anne Royal

### REPRÉSENTATIONS INSTITUTIONNELLES

#### CNAOP

Nathalie Parent

#### CNPE

Nathalie Parent, titulaire

Odile Baubin, suppléante

# 1

## ORGANISER LA VIE ASSOCIATIVE



La fédération Enfance & Familles d'Adoption (EFA) rassemble, en France métropolitaine et en outre-mer, 88 associations départementales couvrant 93 départements. 5 724 familles adhèrent au mouvement, soit près de 11 000 adultes et 5 000 enfants, postulants à l'adoption, adoptants ou adoptés. En 65 ans d'action au service de l'enfance délaissée, EFA est devenu le plus important mouvement de l'adoption en France.



## > L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale regroupe l'ensemble des associations départementales, membres d'honneur et personnes morales. Les associations départementales sont représentées par un administrateur mandaté par leur conseil d'administration.

L'assemblée générale statutaire d'EFA s'est tenue le 3 juin à Paris, dans ses locaux. 73 associations départementales étaient présentes ou représentées, soit 83 % de ses membres.

## > LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU

Le conseil d'administration d'EFA est composé de 13 administrateurs, tous bénévoles et élus. Ils ont, pour la plupart, occupé des fonctions en association départementale. Certains y assument encore des responsabilités. Cette composition du conseil d'administration est valable jusqu'à l'assemblée générale du 19 mai 2019.

Au cours de l'année, le conseil d'administration s'est réuni six fois : 27 janvier, 24 mars, 3 juin, 29-30 juin et 1<sup>er</sup> juillet (séminaire), 29 septembre et 24 novembre afin d'assurer l'administration générale de l'association. Les membres du bureau ont été élus par le conseil d'administration constitutif du 3 juin.

Le conseil d'administration est assisté de la directrice et de 16 membres associés. Ces membres associés ont souvent eu, ou occupent encore, des fonctions en association départementale. Ils travaillent étroitement avec le conseil d'administration sur les différents aspects thématiques ou organisationnels (adoption internationale, adoption nationale et enfance délaissée, accompagnement des familles, santé, scolarité, aspects juridiques et administratifs, formation, revue *Accueil*, etc.).

Un conseil d'administration élargi réunit les administrateurs et membres associés, ainsi que des personnes invitées ponctuellement. Les invitations aux personnes externes ont pour but de favoriser et renforcer les échanges entre les associations départementales et la fédération, et, éventuellement, de susciter des vocations à rejoindre l'équipe fédérale. D'autres personnes peuvent être invitées pour apporter leur expertise sur un sujet particulier. Le conseil d'administration élargi s'est réuni quatre fois : les 27 janvier, 24 mars, 29 septembre et 24 novembre.

## > L'ÉQUIPE DE SALARIÉES

L'équipe de salariées est constituée de cinq personnes (4,5 équivalents Temps plein) qui assurent le fonctionnement de la fédération : la direction, le secrétariat, le suivi administratif, la gestion des formations, la comptabilité, le secrétariat de rédaction de la revue *Accueil* et la coordination du service ERF.

## > LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Afin d'assurer une meilleure gestion de l'association, sept commissions de travail thématiques (accompagnement à la parentalité, adoption nationale, origines, adoption internationale, santé, scolarité, revue *Accueil*) et six commissions transversales (vie du mouvement, finances, pôle juridique, formations, congrès 2018, communication externe) sont opérationnelles. Chacune d'entre elles comprend un ou plusieurs administrateurs, des membres associés et des personnes ressources. 35 personnes ressources apportent leur collaboration à EFA ; elles ont été choisies en raison de leur expertise dans le domaine considéré et de leur volonté de participer aux travaux de la fédération ; elles peuvent être issues des associations départementales ou bien ne pas faire partie d'EFA.

Le travail des bénévoles (élus et membres associés) est estimé à plus de six emplois à plein-temps.

13 membres élus

16 membres associés

5 salariées

7 commissions thématiques et 6 commissions transversales

6 conseils d'administration

Un travail des bénévoles équivalant à plus de six emplois à plein temps.

## > LES COMMISSIONS DE TRAVAIL THÉMATIQUES

### >> La commission Accompagnement à la parentalité

L'accompagnement des familles avant, pendant, après et parfois bien après l'adoption, a toujours été au cœur de l'action d'EFA : dans les départements au plus près des personnes concernées ou au niveau national institutionnel.

Dans le sillage de la généralisation de la convention de La Haye et de la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant en France, le profil des enfants adoptables a considérablement évolué et les délais d'attente s'allongent. Les familles postulantes, dotées pour leur grande majorité d'agrément pour de jeunes enfants en bonne santé, sont déçues, voire en grande souffrance ou en colère et, parfois contraintes d'abandonner leur projet d'adoption. Les familles qui accueillent des enfants grands ou à besoins spécifiques ont besoin d'une préparation et d'un accompagnement soutenu. C'est dans ce contexte difficile que l'action de la commission « Accompagnement à la parentalité » et de ses référents départementaux prend tout son sens. Elle nécessite disponibilité, réactivité, formation, compétence de la part de ses membres qui, rappelons-le, sont bénévoles.

L'équipe compte treize personnes dont cinq administratrices, trois membres associés et cinq personnes ressources. Ces membres se sont réunis cinq fois dans l'année, sans compter les très nombreux échanges quasi quotidiens sur son groupe Internet.

#### Assurer un soutien aux associations départementales dans leurs actions d'accompagnement :

- animation ou co-animation de formations internes d'administrateurs par 3 membres de l'équipe (Formation Écoute et Accompagnement individuel, approfondissement accompagnement postulant, soutien attente et renoncement, supervision des animateurs de groupe de parole) ;
- constitution et animation d'un réseau des référents accompagnement dans les départements ; dans ce cadre deux séances, dans un petit département, d'aide à la mise en place d'un groupe de parole à l'intention de parents d'enfants adoptés grands ;
- écoute des accompagnants en difficulté (ligne nationale d'écoute téléphonique – voir p. 20) ;
- interventions dans les départements pour 7 ateliers (« Mieux comprendre son enfant », « Mieux comprendre et éduquer son enfant », « Oser écouter son enfant pour renforcer la relation de confiance ») et 9 conférences (« L'enfant adopté et le jeu », « Familles par adoption, vivre sous le regard social », « Parentalité positive et relation de confiance dans la famille adoptive », « Comment répondre aux questions de nos enfants », « Ciel ! Mes enfants adoptent ! »), parfois couplées à un atelier.

Ces demandes d'interventions sont en constante augmentation.

#### Informier des actions mises en place par les associations départementales :

- une trame de fiche action est proposée aux associations départementales qui souhaitent partager leurs expériences en matière d'accompagnement. Elles sont centralisées par une personne de l'équipe puis mises en ligne sur le site privé après relecture et compléments et relayées par la liste LIREFA ;
- organisation d'une journée nationale de rencontre des référents accompagnement (voir p. 34).

#### Apporter le regard « accompagnement » dans les actions conduites par la fédération :

- rédaction de deux articles pour la revue *Accueil* ;
- animation ou co-animation de formations externes (week-end de réflexion pré-adoption avec invitation de trois futurs animateurs en région) et professionnelles (Accompagner les postulants dans l'attente par des ateliers collectifs) ;
- intervention lors de la journée de formation « Accompagner un projet réorienté vers un enfant différent » à Paris ;
- animation de l'atelier « Oser écouter son enfant » lors du Congrès de Mulhouse sur le thème de « L'expression de l'enfant » ;
- consolidation du partenariat avec l'Atelier des parents pour insérer les spécificités de la parentalité adoptive dans les parcours qu'il propose ;
- compilation des informations et rédaction du rapport d'activité 2017 des associations départementales. Mise en évidence de leur vitalité et de la richesse de leurs propositions d'accompagnement, surtout dans les petits départements, malgré les difficultés rencontrées (diminution du bénévolat, difficulté de renouvellement des équipes).

#### Rendre visible le savoir-faire d'EFA en matière d'accompagnement :

- médias : interview pour un article « Adolescence et adoption » dans la revue de la FCPE de décembre ;
- co-animation d'une journée de formation de la FFOAA sur l'adoption d'enfants grands et de fratries ;
- présence de membres de l'équipe aux Francophonies de l'attachement à Caen, aux Assises de la protection de l'enfance à Nantes, au colloque de la MAI à Paris, aux conférences d'ICAR 6 (Conférence internationale de recherche sur l'adoption) à Montréal (Canada) du 8 au 13 juillet, à une conférence du Dr Chicoine en novembre.

#### Assurer le fonctionnement de la ligne nationale d'écoute (voir p. 20)

#### La journée des référents Accompagnement à la parentalité : (voir p. 34)

Moment fort de l'année pour l'équipe « Accompagnement », la journée des référents Accompagnement à la parentalité est l'occasion de les réunir pour leur offrir à la fois un moment d'échanges sur les problématiques du moment, mais aussi des outils pratiques à utiliser facilement dans les départements. Généralement la matinée est consacrée à l'intervention d'un professionnel, et l'après-midi laisse la place à la mise en situation et aux échanges de pratiques.

• Une équipe de 13 personnes

• Ligne nationale d'écoute

• Formations internes et externes

• Animation d'un réseau de référents

• Ateliers de parentalité

• Conférences

## > LES COMMISSIONS DE TRAVAIL THÉMATIQUES

### >> La commission Adoption nationale

La commission Adoption nationale regroupe 10 personnes dont 4 administrateurs fédéraux. Les compétences de cette commission sont transversales. L'équipe s'est concertée une fois par téléphone en juillet et une fois physiquement en décembre. Sa préoccupation est de soutenir les associations départementales à développer l'axe stratégique de défense des intérêts des enfants en situation de délaissement. L'équipe a adressé un message, sur Lirefa, avec quelques repères et a travaillé sur un projet de formation pour sensibiliser les administrateurs des associations départementales à la protection de l'enfance qui sera proposée en 2019.

Une adresse mail dédiée aux représentants en Conseil de famille et commission d'agrément a été créée pour répondre aux nombreuses questions qui émergent des associations départementales.

### >> La commission Origines

Le groupe Origines compte 8 personnes, parents adoptifs ou adoptés, issues des associations départementales. Il a travaillé lors de 4 réunions téléphoniques et une réunion physique.

Le groupe, qui avait développé une présentation Powerpoint en 2017, *L'adoption, la recherche des origines, à l'heure d'internet et des réseaux sociaux*, a réalisé 7 conférences à la demande des associations départementales. Ces conférences, adaptables en fonction de la demande, permettent d'accompagner la diffusion du *guide sur les origines et les réseaux sociaux*. Une des conférences a été couplée avec un atelier à destination des adolescents, animé par une art-thérapeute de La Voix des Adoptés. Une intervention autour des origines a également été faite dans le cadre de la projection du documentaire *L'enfant du diable* d'Ursula Wernly Fergui.

Parmi les actions menées :

- Une formation à destination des parents et postulants sur le thème des origines a été réalisée pour l'OAA Les Enfants de Reine de Miséricorde.

- Un membre du groupe a été auditionné par le CCNE dans le cadre des États généraux de la bioéthique afin de présenter les arguments d'EFA sur une évolution de l'accouchement sous le secret. La présentation et les échanges ont porté sur le recueil de l'identité des mères, la conservation d'éléments médicaux, la suppression du secret après le décès de la mère ainsi que la spécificité, pour les parents, de l'accueil d'un enfant né sous le secret.

- Un membre est intervenu au colloque organisé par La Voix des Adoptés sur les adoptions illégales.

- Des articles ont été écrits pour la revue *Accueil*.

- Le groupe répond aux demandes autour des origines émanant principalement d'adoptés qui lui sont transmises par divers canaux (Facebook, secrétariat fédéral ou associations départementales).

- Enfin, des membres de l'équipe ont fait des propositions sur le projet de plaquette du CNAOP en direction des mères qui envisagent d'accoucher sous secret.

### >> La commission Santé

Toutes les commissions et les associations départementales peuvent faire appel aux compétences spécifiques du groupe Santé en complément de leurs ressources locales et/ou internes. L'équipe est constituée de 6 personnes, professionnels de santé, en majorité parents par adoption et membres d'une association départementale.

Recherche initiée par l'équipe de la consultation Adoption internationale de Sainte-Anne, sur l'adaptation des adolescents adoptés

Un membre du groupe Santé a échangé régulièrement avec l'équipe de la consultation de Sainte-Anne en vue notamment du lancement de la nouvelle recherche européenne (2019) qui portera sur l'adaptation des adolescents adoptés dans leur famille, l'école et la société.

Guide *L'adoption d'enfants porteurs de pathologie ou de handicap en partenariat avec l'OAA Kashi Bunda*  
Ce guide élaboré à partir de témoignages recueillis par deux OAA et trois Conseils départementaux n'existait que sous forme dématérialisée. À la demande des acteurs initiaux, EFA a proposé la réalisation d'une version imprimable, complétée de vignettes apportant des

éléments de réflexion. Le groupe Santé a piloté ce travail d'enrichissement avec la collaboration de correspondants ERF, dans un premier temps sur le volet des « enfants porteurs de pathologie ». Cette phase de conception, réalisée grâce à une subvention de la MAI, a abouti à un document qui sera édité et distribué en 2019. Le second volet « Enfants grands et en fratrie » fera l'objet du même travail en 2019.

Accompagnement de l'association « Parhandifféremment »

L'association « Parhandifféremment » a été accompagnée dans sa volonté de partenariat avec EFA, qui s'est concrétisée par la validation de son adhésion en tant que « personne morale » au sein de la fédération, proposée et votée lors de l'AG 2018.

Revue *Accueil*

La référente du groupe est en charge de la rubrique santé présente dans chaque numéro de la revue *Accueil*. Elle participe également à la rédaction d'articles en fonction des dossiers thématiques. C'est ainsi qu'elle a contribué à trois des thèmes de l'année (« Vivre l'attente », « Les besoins des enfants adoptés » et « Parents à distance »).

• Une équipe de 8 personnes

• 7 conférences

• Un guide sur les origines et les réseaux sociaux

• Interventions en direction des familles

• 6 bénévoles professionnels de santé

• Un nouveau guide en préparation

• Une rubrique Santé dans la revue *Accueil*

## >> La commission Scolarité

La commission scolarité est composée de 11 membres, riches de formations et d'expériences différentes dans l'enseignement, les professions liées à l'éducation et la santé, et dans les associations de parents d'élèves. L'équipe enrichit ses réflexions grâce aux interventions ponctuelles de la présidente d'EFA et de l'équipe Santé sur les problématiques des troubles de l'apprentissage et du handicap. La commission s'est réunie quatre fois.

Les échanges se poursuivent sur le Yahoo groupe scolarité ouvert aux membres de l'équipe ainsi qu'aux administrateurs et adhérents intéressés des associations départementales et aux personnes ressources, professionnels qui accompagnent l'équipe.

La première priorité est de développer l'information aux associations départementales et de les aider à **mieux accompagner les familles pendant la scolarité de leurs enfants**. L'équipe scolarité a finalisé la rédaction de fiches thématiques sur les principales questions posées par les parents qui seront progressivement mises à la disposition des associations départementales. Ces fiches ont pour objectif de donner des informations, des pistes de réflexion et des témoignages afin d'aider les parents adoptants lors de l'entrée à l'école et au cours de la scolarité de leurs enfants.

Par ailleurs, deux membres de l'équipe ont animé quatre conférences-débats sur la scolarité des enfants adoptés.

Plusieurs associations départementales ont nommé **un référent scolarité** qui est le lien privilégié entre l'association et l'équipe scolarité.

La deuxième priorité est de **développer les relations avec l'Éducation nationale** afin que les besoins et l'histoire des enfants adoptés soient mieux pris en compte :  
- La présidente d'EFA et la référente Scolarité ont **rencontré deux représentants de l'Éducation nationale** en juillet pour demander des réponses adaptées concernant la date d'entrée et les modalités d'accueil en école maternelle (projet de loi d'abaissement de l'âge d'instruction obligatoire à 3 ans), la possibilité d'intégrer en cycle 2 ou cycle 3 une classe inférieure de un à deux ans à celle correspondant à l'âge d'état civil de l'enfant lors de son arrivée dans la famille et la formation initiale et continue des enseignants aux besoins spécifiques des enfants adoptés.

- Une deuxième rencontre sur la scolarité des enfants adoptés a eu lieu en décembre avec **la conseillère technique Inclusion, égalité femmes/hommes citoyeneté du cabinet du président de la République**.

Le guide EFA à l'intention des enseignants, la revue *Accueil* de juin 2016 sur la scolarité des enfants adoptés et la synthèse de l'étude sur le devenir des enfants adoptés ayant grandi dans une famille adoptive sont trois outils très utiles pour les familles et les professionnels de l'enseignement.

- 11 membres
- 4 conférences
- Rencontres avec l'Éducation nationale
- Des fiches thématiques pour les associations départementales

## >> La commission Adoption internationale

Bien que l'adoption internationale soit en forte baisse, l'équipe Adoption internationale a poursuivi sa veille des politiques des pays d'accueil et des pays d'origine ainsi que des organismes internationaux. Des échanges ont lieu avec différents interlocuteurs français ou étrangers, institutionnels, privés ou associatifs (voir p. 37).

Une attention particulière est portée sur certains pays en raison des conditions actuelles d'adoption ou pour des adoptions ayant eu lieu dans le passé qui peuvent susciter aujourd'hui des questions ou soulever des doutes. Dans ces hypothèses, EFA travaille avec les autres acteurs de l'adoption internationale tant institutionnels qu'associatifs.

EFA est intervenu dans le colloque organisé par la MAI sur l'intérêt supérieur de l'enfant en adoption internationale.

L'équipe Adoption internationale tente d'apporter aux associations départementales des informations actualisées et répond aux sollicitations des familles en lien avec l'équipe juridique le plus souvent. Elle est également en contact direct avec des candidats à l'adoption pour des questions généralement délicates.

L'équipe dispose d'une liste interne afin de faciliter les échanges.

- Veille sur l'adoption internationale
- Rencontre avec des autorités et des associations étrangères

## >> La commission de la revue *Accueil*

Publiée par EFA depuis 1969, la revue trimestrielle *Accueil* demande un suivi important et mobilise toute l'année une équipe qui lui est dédiée sous la responsabilité de la directrice de publication et de la rédactrice en chef. Le **comité de rédaction** est composé de quatre bénévoles, issus de l'équipe fédérale et des associations départementales, et d'une secrétaire de rédaction salariée. Cette équipe est complétée d'un professionnel bénévole qui crée les couvertures d'*Accueil* et certains visuels.

Le comité de rédaction soumet, chaque année, au conseil d'administration plusieurs thématiques, parmi lesquelles ce dernier choisit les quatre qui lui paraissent les plus pertinentes à traiter dans les dossiers des numéros de l'année suivante.

Pour permettre un travail de fond collectif (réflexion générale, recherche d'auteurs, élaboration d'appel à témoignages, recherche d'illustrations...), chaque dossier trimestriel est placé sous la responsabilité d'un coordonnateur. Ponctuellement, en fonction des thématiques, **des professionnels**, membres d'EFA ou extérieurs au mouvement, sont sollicités pour leur **expertise et leurs compétences**. Les thèmes sont illustrés de **nombreux témoignages de familles et d'adoptés**.

Le **comité de rédaction se retrouve 4 ou 5 fois par an** pour poser les bases de la réflexion de chaque numéro, proposer des auteurs éventuels et organiser le suivi. Le reste du temps, les échanges se font via une liste de discussion dédiée et par conférences téléphoniques.

- 4 bénévoles
- 1 salariée
- 1 graphiste
- Une réflexion de fond collective

## > LES COMMISSIONS DE TRAVAIL TRANSVERSALES

### >> La commission Vie du mouvement

•  
Au cœur du mouvement

•  
À l'écoute des associations départementales

•  
Accueil, suivi et formation des responsables associatifs

La commission « Vie du mouvement » est constituée de 7 administrateurs et membres associés et de la directrice. Elle consolide les liens entre la fédération et les associations départementales. Elle répond aux nombreuses questions des associations qui la sollicitent sur le plan technique, organisationnel ou de gouvernance.

La commission anime le réseau. Elle accueille les nouveaux responsables départementaux et organise chaque année des événements nationaux comme la journée des responsables départementaux (JRD) et l'assemblée générale.

Elle assure l'actualisation du site privé et des fichiers des membres du mouvement dont celui de la liste interne Lirefa. Elle coordonne les interventions des membres de l'équipe fédérale dans les associations départementales. Elle actualise et anime également la formation des

présidents nouvellement élus, et, en collaboration avec la trésorière, celle des secrétaires et trésoriers nouvellement élus.

La commission s'appuie sur deux outils lui permettant d'assurer un suivi des associations tant sur le plan des ressources humaines (base de données des coordonnées de plus de 1 000 responsables départementaux), que sur celui des activités (observatoire donnant une vision globale de chaque association : évolution des adhésions, participation aux rencontres nationales, aux formations et aux échanges fédération-associations). Cela requiert un important travail de mises à jour hebdomadaires.

Une équipe au sein de la commission a entamé le travail de mise en conformité du mouvement avec le RGPD en lien avec les prestataires informatiques de la fédération et le bénévole chargé de la gestion du site public.

### >> La commission Finances

•  
Une équipe de 6 personnes

•  
Gestion quotidienne

•  
Analyse des comptes

•  
Rationalisation des procédures

•  
Développement des ressources

La commission finances est composée de six membres (quatre administrateurs et deux salariées). Les échanges concernant la gestion courante de l'association se font essentiellement par mail. Trois réunions annuelles permettent de faire des points de suivi budgétaire et de travailler sur les dossiers en cours (financiers, comptables et administratifs).

Ses principales actions récurrentes sont :

- La gestion des autorisations, règlements, encaissements, suivi des placements et de la trésorerie.

- L'analyse des comptes, le suivi et la projection budgétaire. Dans ce cadre, une projection budgétaire annuelle est réalisée sur la base d'une situation comptable arrêtée à fin août, afin, si nécessaire, de pouvoir prendre des dispositions particulières au cours du 4<sup>e</sup> trimestre ;

- La rationalisation des procédures.

Depuis septembre, le prélèvement automatique à destination des associations départementales est effectif

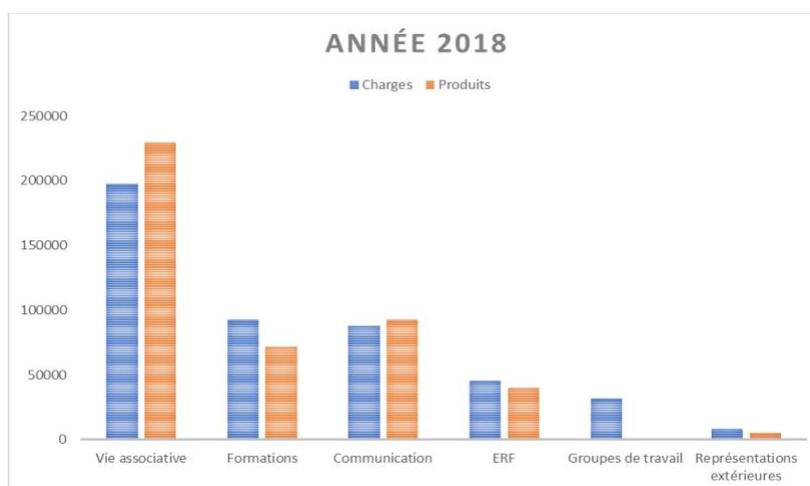
pour la cotisation fédérale ainsi que pour toutes les factures émises. Ce mode de règlement allège considérablement les tâches administratives de relance et rationalise la gestion.

Comme prévu, EFA a sollicité Passerelles & Compétences pour deux missions de développement de ressources :

- La recherche de fonds pour diversifier les ressources de la fédération afin de pérenniser son fonctionnement ;
- Le développement des ventes des publications, principalement la revue *Accueil*.

Passerelles & Compétences a proposé à EFA un bénévole pour travailler sur la première mission ; une convention de partenariat a été signée et les travaux de prospection sont en cours. En revanche, aucun bénévole n'a été trouvé pour la seconde mission.

Pour l'année, pour un déficit de 24024 €, les 463000 € de charges et les 439000 € de produits se répartissent comme suit :



## > LES COMMISSIONS DE TRAVAIL TRANSVERSALES

### >> La commission Formations

La commission, composée de quatre administrateurs et de la directrice, a pour mission de définir la politique de formation de la fédération dans toutes ses composantes : formations à destination des administrateurs et bénévoles du mouvement, formations à destination des professionnels et formations à destination des familles et des postulants à l'adoption.

Elle s'est réunie physiquement deux fois et a travaillé régulièrement par mail tout au long de l'année.

Elle recense les besoins, oriente les contenus des modules de formation (internes et externes) et fixe les orientations de leur programmation, en accord avec les formateurs. Ses propositions sont soumises au CA pour validation.

Par ailleurs, elle étudie les demandes de sessions reçues de la part d'institutionnels ou d'OAA.

Le soutien et la valorisation au niveau national d'actions de formation et sensibilisation, structurantes et de qualité, conduites dans les départements contribuent ainsi à renforcer la crédibilité et la visibilité du mouvement tout entier en matière d'accompagnement à la parentalité, vocation première d'EFA.

### >> Le pôle juridique

L'équipe juridique est une structure informelle composée de cinq membres bénévoles de la fédération. Deux d'entre eux ont cessé leur activité au sein de l'équipe au cours du 1<sup>er</sup> trimestre. Ces bénévoles ont un parcours professionnel ou une expérience qui les autorise à répondre aux nombreuses interrogations portant sur le droit de l'adoption sous toutes ses facettes : aspects administratifs (agrément, statut des pupilles de l'État...), civils (adoption plénière et simple, nom, prénom, état civil, nationalité, adoptions intra-familiales, phase judiciaire du processus...), internationaux (OAA, reconnaissance des adoptions prononcées à l'étranger, exequatur, conversion des adoptions simples en plénières), sociaux (congés, allocations...). Cette équipe ne constitue cependant pas un « service juridique », responsable des informations et conseils proposés.

Les sollicitations émanent des associations départementales ou de particuliers, elles appellent des réponses adaptées aux éléments factuels présentés, dans le respect de la vie privée des demandeurs.

L'équipe juridique contribue à la construction d'argumentaires pour la fédération en vue d'auditions ou de discussions dans les instances, groupes de travail nationaux auxquels EFA est invité et des rendez-vous ministériels ou institutionnels. Ce fut le cas cette année, où un membre de l'équipe a été auditionné par le Comité consultatif national d'éthique (CCNE), dans le cadre des États généraux de la bioéthique sur l'évolution de la loi du 22 janvier 2002. EFA a pu, lors de cette audition, défendre ses positions pour une évolution de l'accouchement sous le secret et contre l'instrumentalisation de l'adoption dans le cadre de la gestation pour autrui.

### >> La commission Axes stratégiques

Le travail de projection sur l'avenir du mouvement avait fait l'objet, en 2017, d'une consultation des associations départementales, afin que chacune se prononce sur les priorités à venir et sur la faisabilité de la mise en place, sur leur territoire, des actions qui en découlent. L'équipe dédiée, composée de quatre administrateurs fédéraux, de la directrice et de huit administrateurs départementaux, a poursuivi le travail avec l'exploitation des résultats de cette consultation afin de déterminer les axes stratégiques prioritaires du mouvement pour 2018-2023. Ces axes ont été soumis au vote lors de l'AG 2018. Ils portent sur l'adoption, l'enfance délaissée et la consolidation du mouvement.

### >> L'équipe du congrès 2018

L'organisation du congrès externe du 13 octobre qui s'est déroulé à Mulhouse sur le thème de l'expression de l'enfant a nécessité une mobilisation importante de l'équipe Congrès composée de neuf personnes. Le travail est monté en charge au cours du 3<sup>e</sup> trimestre avec la recherche d'intervenants de dernière minute suite à des désistements. Le groupe Yahoo dédié au congrès a enregistré 203 messages en septembre et octobre. L'association départementale EFA 68, qui a accueilli le congrès, a été d'une grande efficacité dans son organisation matérielle.

### >> La commission Communication externe

Consciente de l'importance de l'image donnée par le mouvement et de la nécessité de répondre toujours mieux à ses interlocuteurs, la fédération travaille à l'amélioration de sa politique de communication et au renforcement de ses outils en direction des familles et de ses partenaires : développement d'une identité graphique cohérente ; actualisation des documents de communication ; mise à jour très régulière du site public ; animation d'une page Facebook ; publication d'une newsletter ; articulation entre les différents outils, multiplication des liens entre le site public, la page Facebook et les publications ; choix avisé des interventions dans la presse comme dans les colloques, congrès... Plusieurs équipes sont en charge de ces différentes missions dont les actions sont détaillées p. 24-29.

## 2

# REPRÉSENTER ET INTERVENIR



## > LE CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Créé en 2016, le Conseil national de la protection de l'enfance reste une énorme machine avec très peu de moyens. Il s'est réuni trois fois en plénière au mois de janvier, juin et décembre. En effet, la plénière de décembre 2017 avait été reportée en janvier pour permettre à la ministre d'être présente.

EFA est membre de la commission adoption qui s'est réunie quatre fois tout comme la commission formation. La commission adoption a plus particulièrement travaillé sur l'information des candidats à l'adoption d'une part et sur un bilan d'adoptabilité pour tous les pupilles de l'État. Pour ce faire, elle a demandé à des spécialistes de ces questions de venir exposer leurs pratiques et leurs positions face à ces questions.

Après une recommandation rédigée en 2017 sur le contenu de la formation des travailleurs sociaux, la commission formation s'est attachée à travailler sur la participation des personnes concernées par les accompagnements en protection de l'enfance aux formations des professionnels. Une recommandation a été rédigée, avec une attention particulière au respect de l'éthique s'agissant de personnes vulnérables et notamment de mineurs que l'on ne peut faire intervenir directement mais dont la parole peut être portée par les associations qui les représentent.

La réflexion sur l'intérêt des formations interprofessionnelles et interinstitutionnelles s'est poursuivie et fera l'objet du travail de l'année à venir.

## > LE CONSEIL NATIONAL POUR L'ACCÈS AUX ORIGINES PERSONNELLES



En mai, EFA a rencontré la nouvelle présidente du CNAOP, Madame Huguette Mauss. Ceci a été l'occasion de lui présenter EFA et de s'entretenir avec elle de la position du mouvement sur une évolution de la loi de 2002 vers un accouchement avec recueil de l'identité de la mère de naissance tel que voté lors de l'assemblée générale d'EFA en 2011.

EFA a participé aux trois séances plénières programmées au cours de l'exercice 2018, les 20 juin, 11 septembre et 18 octobre.

EFA a également participé aux trois groupes de travail constitués en 2018. Le premier groupe a travaillé sur l'évolution de la loi de bioéthique. Le second groupe a commencé un travail sur l'évolution de la plaquette remise aux femmes souhaitant accoucher sous le secret. En sus de cette plaquette qui sera désormais mise en ligne sur le site du CNAOP et donc facilement accessible, une information plus simple et plus didactique va être développée. Un troisième groupe a travaillé sur les moyens à mettre en place pour une conservation au-delà des délais légaux actuels des dossiers des enfants nés sous le secret dans les maternités. Les deux derniers groupes poursuivront leurs travaux en 2019.

## > LES RENDEZ-VOUS INSTITUTIONNELS

En février, EFA a rencontré Madame Sylvie Soudoplatoff, préfiguratrice du rapprochement AFA-GIPED. Un point sur l'avancement de ce rapprochement a été fait et ce fut l'occasion pour EFA d'insister sur la nécessité de maintenir les deux GIP tant que le nouveau ne sera pas habilité par tous les pays d'origine et cela afin de ne pas risquer la suspension des procédures en cours. Après une tentative de la part du gouvernement pour être autorisé à effectuer ce rapprochement par voie d'ordonnance, le projet a finalement été définitivement abandonné au mois de décembre.

Toujours en février, EFA a été auditionné par le Comité consultatif national d'éthique dans le cadre des États généraux de la bioéthique.

Dans le cadre du projet de loi pour rendre l'école obligatoire à partir de 3 ans, EFA a été reçu dès le mois de juillet au sein du ministère de l'Éducation nationale puis en décembre par la conseillère technique de L'Élysée. Dans le même temps, EFA a sollicité la sénatrice de Loire-Atlantique, Madame Meunier, qui a déposé une question sur ce sujet au gouvernement. EFA a également rencontré la sénatrice du Cantal qui s'intéresse aux questions liées à l'adoption.

EFA a été auditionné par l'Inspection générale de l'Action sociale (IGAS) dans le cadre de l'enquête sur le fonctionnement du service adoption de Seine Maritime.

Enfin, EFA a assisté à de nombreux congrès et colloques dont celui organisé par la Direction générale de la Cohésion sociale (DGCS) sur la tutelle des pupilles de l'État.

## > LES RELATIONS AVEC LES ACTEURS DE L'ADOPTION

### >> La Mission de l'adoption internationale

Plusieurs rendez-vous avec la Mission de l'adoption internationale (MAI) ont eu lieu au cours de cet exercice pour faire des points réguliers sur la situation de l'adoption internationale en présence du Mouvement de l'adoption sans frontières (MASF).

Une réunion a également eu lieu pour faire part à la MAI du retour d'EFA sur la mission effectuée à Haïti. Cela a été l'occasion d'échanger sur l'application par ce pays des règles de la CLH mais également des délais de procédure particulièrement longs et aux effets délétères tant pour les enfants que pour les candidats.

En octobre, EFA a participé au colloque annuel de la MAI sur le thème « L'intérêt supérieur de l'enfant dans l'adoption internationale » et est intervenu à la première table ronde.

### >> L'Agence française de l'adoption

En janvier, EFA a rencontré pour la première fois la nouvelle directrice de l'AFA, Madame Charlotte Girault. Cela a été l'occasion de présenter EFA, ses positions et ses outils. Cela a permis de revenir sur les relations tissées au fil du temps entre EFA et l'AFA et de rappeler la position d'EFA sur le projet de fusion entre l'AFA et le GIPED.

EFA a également été invité à assister au séminaire de l'AFA sur le thème des « Risques et incertitudes dans l'adoption : des défis pour les professionnels et les familles ».

Des échanges constructifs ont également eu lieu au cours d'une réunion où l'AFA et EFA ont partagé leurs préconisations suite à leurs missions respectives à Haïti.

EFA a également assisté à une matinale de l'AFA sur l'opposabilité des décisions étrangères en droit français.

Par ailleurs, en de multiples occasions, EFA a pu échanger avec la direction de l'AFA que ce soit lors des séances plénières ou de la commission adoption du CNPE, des colloques ou des rencontres institutionnelles.

### >> Les autres acteurs de l'adoption

Tout au long de l'année, EFA est intervenu lors de différentes manifestations extérieures, à la demande de leurs organisateurs, et a ainsi pu faire connaître sa vision de l'adoption, entre autres celle organisée par l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (voir annexe Interventions et réunions institutionnelles p. 37).

EFA a répondu aux invitations de ses partenaires à assister aux colloques qu'ils organisaient.

EFA a également participé aux réunions organisées pour présenter la candidature de la France pour ICAR8 en 2022. Ces réunions regroupaient les associations d'adoptants, d'adoptés, les institutions et le milieu médical. Si la candidature de la France devait être retenue, ce serait une occasion unique pour tous les intervenants en adoption d'échanger avec des chercheurs et des acteurs de l'adoption du monde entier.

EFA est intervenu à la journée d'échanges sur la tutelle des pupilles de l'État organisée par la DGCS.



## > EFA : UNE ASSOCIATION FAMILIALE

### >> Les relations avec l'UNAF



Plusieurs rencontres avec l'Union nationale des associations familiales (UNAF) ont eu lieu tout au long de l'année, parfois de manière informelle lors des différentes manifestations comme le CNPE par exemple.

En avril, EFA a participé à la réunion de la conférence nationale des mouvements familiaux de l'UNAF.

Enfin, EFA a assisté à l'assemblée générale de l'UNAF à Tours, occasion de rencontrer les responsables des Unions départementales des associations familiales qui développent souvent des liens étroits avec les associations départementales EFA (voir p.37 dans les activités du réseau).

### >> Les relations avec la CNAF



La CNAF a poursuivi son soutien à notre mouvement en 2018.

Suite au contrat partenarial 2014 – 2017 de 49200 € sur quatre ans, résultant de la précédente convention d'objectifs et de gestion, la CNAF a soutenu financièrement EFA en 2018, sur la base d'une subvention annuelle identique (soit 12 300€).

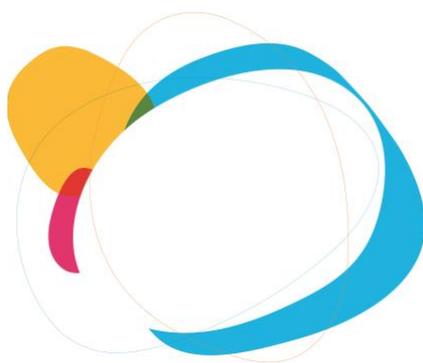
Le bilan du précédent contrat partenarial a été présenté auprès de la CNAF en mars (pour les activités fédérales et les activités des 43 associations départementales bénéficiant d'un soutien des CAF départementales). Une nouvelle demande a été réalisée en décembre pour le contrat partenarial 2019-2022, dans le cadre de la nouvelle doctrine vie associative de la Branche Famille de la CNAF.

L'adoption des axes stratégiques 2018-2023 de notre mouvement a permis de préparer les orientations futures pour bâtir un ambitieux projet partenarial sur cette nouvelle période afin d'apporter des réponses au plus près des préoccupations de nos adhérents.

Il s'articule autour de trois projets :

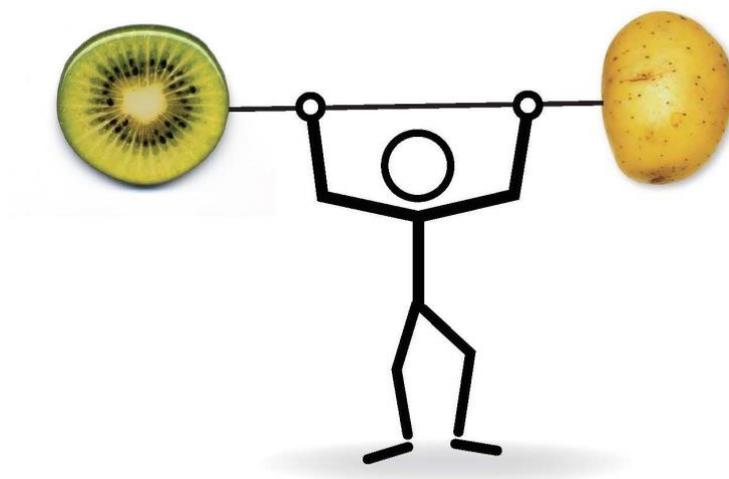
- la structuration de l'offre de soutien à la parentalité et la coordination de son déploiement local ;
- l'animation du réseau par la formation de ses membres et la création d'une synergie transversale pour accompagner les acteurs de terrain ;
- l'actualisation et l'optimisation des services rendus aux adhérents afin d'accompagner au mieux les familles concernées dans l'exercice de leur parentalité à tous les stades de la vie des enfants qu'ils ont adoptés.

La CNAF fera connaître en juin 2019 les contours du prochain contrat partenarial 2019–2022.



3

## SOUTENIR



## > LA LIGNE NATIONALE D'ÉCOUTE

Le dispositif reposait sur un n° Azur (0810 0021 01) onéreux pour la fédération et peu flexible. Le changement d'opérateur téléphonique au 1<sup>er</sup> octobre a l'avantage de réduire les coûts tout en apportant plus de souplesse dans la programmation de la ligne. Son nouveau numéro est : **01 40 05 57 79**.

La ligne d'écoute s'adresse directement aux familles et à toute personne concernée par l'adoption : postulants, adoptants et adoptés, ainsi qu'aux personnes chargées de leur accompagnement dans les associations et confrontées parfois à des situations complexes.

Les permanences ont lieu le mercredi de 20 h 30 à 22 h 30 et le jeudi de 14 heures à 17 heures sauf en août et les jours fériés. Celles-ci sont réparties entre sept membres de l'équipe Accompagnement à la parentalité et deux personnes ressources. Les écoutantes accueillent avec bienveillance toutes les situations qui leur sont exposées. L'équipe de la ligne d'écoute s'est retrouvée une fois au cours de l'année pour une réunion de supervision animée par une professionnelle.

Il y a eu **83 appels en 2018**, soit une hausse de **21 % par rapport à 2017**. La moyenne est de deux appels par semaine. La proportion de personnes célibataires sur l'ensemble des appels est la même qu'en 2017 : **17 %** soit **14 personnes**.

Les appels de **postulants** représentent toujours plus de la moitié des contacts (**52 %** pour **54,5 %** en 2017). **8,5 %** soit **7** d'entre eux sont déjà titulaires de l'agrément (**13 %** en 2017), **14,5 %** soit **12 personnes** sont en cours de procédure d'agrément ce qui est nettement moins que l'an passé (**24 %** en 2017), **5 %** ont eu ou présagent un refus d'agrément (**1,5 %** en 2017), **24 %**, soit **20 personnes** souhaitent des renseignements sur l'adoption (**16 %** en 2017) dont **4 personnes** avec un projet d'adoption intrafamiliale.

Un tiers des appels émanent de **familles adoptantes** (**27 familles** soit **32,5 %** dont **1/3 de parents célibataires** : **9 mères**), une proportion sensiblement équivalente aux deux années précédentes.

Âges des enfants ou adultes adoptés dans ces familles :

- 9 enfants de 0 à 11 ans ;
- 7 préadolescents ou adolescents de 11 à 17 ans ;
- 14 jeunes de 18 à 31 ans.

Certaines familles ont exposé des problèmes d'ordre psychologique : hospitalisations ; enfant examiné en hôpital psychiatrique peu après son arrivée en France ; dépression ; famille qui « explose » (divorce). Les familles se trouvent démunies devant l'opposition, les colères d'un enfant, les insultes et parfois les coups ; les vols.

Quelques autres questions évoquées : demande d'émancipation d'une jeune de 16 ans ; révélation de l'adoption ; entourage encombrant voire étouffant autour d'un tout petit ; réactivation du sentiment d'abandon après le décès d'un des deux parents ; questions juridiques (retard de transcription à Nantes).

Les autres appels concernaient des demandes de médiation de la part d'écouterants ou de présidents d'associations départementales (**8,5 %** contre **4 %** en 2017) et **7 %** de divers.

À noter que deux appels émanaient de femmes désirant confier leur enfant à naître à l'adoption.

Les écoutantes ressentent souvent un manque de préparation à la réalité d'un enfant qui arrive en adoption et un accompagnement insuffisant des familles après l'arrivée de l'enfant. Elles conseillent souvent des lectures qui peuvent aider les familles ou les postulants à cheminer et à relativiser leurs difficultés. Si les personnes ne connaissent pas EFA, elles sont dirigées vers l'association de leur département et sont invitées à participer aux ateliers et rencontres organisés par ces associations départementales. **9 familles** ont été orientées vers des groupes de parole ou d'échange proposés localement par EFA.

•  
Une ligne d'écoute  
anonyme  
01 40 05 57 79  
•  
83 appels  
•  
9 écoutants

Une **ligne**  
d'**écoute** nationale  
à votre disposition

Nouveau numéro :  
**01 40 05 57 79**

### PERMANENCES

le mercredi de 20h30 à 22h30 et le jeudi de 14h00 à 17h00

#### QUI SOMMES NOUS ?

Des professionnels,  
parents adoptifs, membres  
d'Enfance & Familles  
d'Adoption formés à l'écoute.

#### POURQUOI ?

Vous souhaitez parler de  
vos difficultés et de votre  
quotidien, dans l'anonymat  
et la confidentialité.

#### POUR QUI ?

Parents adoptifs, adoptés,  
personnes concernées par  
l'adoption, personnes-  
relais auprès des familles.

Pour toute autre question relative à l'adoption,  
n'hésitez pas à contacter l'association Enfance & Familles d'Adoption  
de votre département, dont vous trouverez les coordonnées  
sur le site Internet

[www.adoptionefa.org](http://www.adoptionefa.org)

ou en téléphonant à la fédération au  
**01 40 05 57 70**

Fédération Enfance & Familles d'Adoption, 221 rue La Fayette 75010 Paris



## > ENFANTS EN RECHERCHE DE FAMILLE

ERF est un service d'Enfance & Familles d'Adoption, en faveur des enfants pupilles de l'État à besoins spécifiques, qui a célébré ses 10 ans de professionnalisation cette année. ERF dispose désormais d'une solide expérience qui se capitalise avec celle des bénévoles qui ont précédé sa coordinatrice, psychologue clinicienne, arrivée en 2008.

Les commissions d'examen de la situation et du statut des enfants confiés (CESSEC) au sein des départements se multiplient et améliorent l'observation du délaissement. Progressivement, le profil des enfants devenant pupilles de l'État s'infléchit, ils sont et seront désormais plus nombreux à avoir eu un parcours de placement. Les projets parentaux se recentrent sur l'adoption nationale, dans le même temps que l'international se ferme et que le nombre d'enfants français adoptables semble augmenter. Il ne manquerait plus que la mise en place par l'État d'une cellule nationale de coordination et d'expertise sur l'adoption pour parachever cette avancée !

À l'inverse de ce mouvement ascendant, coexiste le constat d'un effondrement des moyens dédiés à l'adoption nationale par les départements. Depuis quelques années, les signaux d'alerte existaient mais la disparition par défaut de financement départemental des deux dispositifs régionaux (ORCA et ORCAN) a accéléré le détricotage du dispositif.

### >> Les enfants

ERF a étudié **35 dossiers concernant 38 enfants**, parmi lesquels 3 dossiers d'adoption en fratrie (dont 2 de jumeaux). Depuis deux ans, la tendance est à la diminution du nombre de dossiers d'enfants, mais avec un ratio plus élevé d'enfants adoptés.

Les **demandes de saisie** d'ERF émanent de : 24 Conseils départementaux et 3 Conseils de famille. L'origine des demandes tend à s'uniformiser, très majoritairement en provenance des services Adoption. Cette année, l'essentiel du travail d'ERF a été d'outiller les services avec de nombreuses analyses de besoins, parfois synthétiques et d'autres fois très fouillées.

Les situations concernent 16 filles et 22 garçons. La

répartition par genre est stable, avec toujours un peu plus de garçons.

Les projets d'adoption ont concerné des **enfants de tous âges** (de 3 mois à 13 ans). Effet manifeste de l'activité des CESSEC, les enfants ERF se regroupent entre 3 et 7 ans, tranche d'âge qui faisait un creux dans la courbe il y a quelques années.

Dans le domaine des **particularités**, on observe l'alourdissement des besoins des enfants pour lesquels ERF est sollicité. 10 situations d'enfant avec des particularités médicales, 8 avec des blessures liées à leur histoire de vie, et 17 qui cumulent les deux dimensions.

### >> La référence médicale

15 éclairages médicaux et analyses des besoins ont été adressés aux professionnels. Un avis médical sur le dossier a été proposé aux départements pour 21 enfants, âgés de 0 à 7 ans.

La référente médicale d'ERF a analysé **8 dossiers médicaux** complets en lien avec 6 départements.

Les enfants concernés sont 2 nourrissons âgés de 1 et 2 ans, 1 de 4 ans et 5 enfants âgés de plus de 5 ans (2 nés en 2013, 2 nés en 2012, 1 né en 2011).

Pour les pathologies, du côté des bébés : 1 avec pathologie cardiaque lourde qui a imposé des interruptions dans la recherche de postulants en lien avec le pronostic vital ; 1

prématuré avec de lourdes incertitudes neurologiques et un désaccord de pronostic cognitif entre ERF et le département (le bilan a été complété et l'analyse des besoins réajustée ce qui a permis au département de trouver une famille).

Du côté des plus grands : 1 syndrome polymalformatif avec anomalie chromosomique dont l'analyse des besoins a conclu à l'inadoptabilité psycho-médicale ; 1 enfant atteint de nanisme avec malformations vertébrales ; une fratrie de 2 enfants de 6 et 7 ans avec un syndrome de sevrage, des carences et négligences précoces, une grande insécurité auxquels ils réagissent de façon différente.

### >> Les postulants

Au 31 décembre, **la file active des postulants ERF** comptait 20 projets mais seulement 18 activables immédiatement.

**Les sorties** : 12 projets sont sortis du fichier, parmi lesquels 3 ont vu aboutir une adoption grâce à ERF, 3 adoptions hors ERF et 6 classés.

**Les entrées** : 7 nouveaux projets ont été inscrits au fichier. Le faible nombre de projets parentaux inscrits cette année nous interroge. Il doit être mis en lien avec une légère baisse (20 %) de demandes d'informations au secrétariat et de demandes de rencontre adressées aux correspondants.

Afin de ne pas surinterpréter ce constat pour lequel manquent des éléments d'analyse, les correspondants et les référents seront mis à contribution lors de la Journée des correspondants en mars 2019.

Il est à noter que les projets parentaux présentés par ERF aux professionnels en recherche pour un enfant sont plus fréquemment refusés à une étape précoce. Il semblerait que les Conseils départementaux aient peut-être davantage de choix qu'avant, ce qui demande à être confirmé.



## >> Les adoptions en 2018

Les chiffres qui suivent additionnent les enfants pour lesquels ERF a été sollicité et qui ont été adoptés dans l'année ainsi que les enfants adoptés par des postulants ERF.

Nombre de postulants ERF ayant adopté : 7 dont 3 adoptions ERF, 2 adoptions par départements et 2 adoptions internationales.

Nombre d'enfants ERF adoptés : 14 dont 3 adoptions ERF.

Parmi les 14 enfants adoptés, 4 dossiers avaient fait l'objet d'une intervention de la référente médicale en amont, souvent une analyse des besoins médicaux.

- 1 adoption ERF d'une fillette de 3,5 ans présentant un retard global ;
- 3 adoptions en direct par les Conseils départementaux après envoi de l'analyse des besoins, l'une après deux ans de travail en collaboration avec le service.

Le service a eu un bon retour des professionnels qui ont pris le soin de l'informer lorsqu'un projet d'adoption avait abouti pour un enfant. Ainsi que des retours positifs au sujet de la bonne préparation et des capacités parentales pour les familles ayant adopté via ERF cette année.

Cette année, 4 familles ayant adopté ont été suivies par la coordinatrice. Il n'y a pas eu de demandes de familles pour accompagner les premiers mois d'arrivée de l'enfant mais de familles ayant adopté il y a plusieurs années, qui sont revenues vers la coordination à l'occasion d'événements spécifiques en lien avec l'histoire de l'adoption (procès des auteurs de la maltraitance, questionnements de l'enfant...). Une vingtaine de familles adoptantes ont été accompagnées par des correspondants, soit durant l'apparement soit après l'accueil de l'enfant.

## >> Les correspondants

38 correspondants ERF couvrent l'ensemble des départements. ERF a accueilli 13 nouveaux correspondants et, dans le même temps, 8 correspondants, qui exerçaient leur activité depuis de longues années, ont cessé.

Une formation a été organisée le 8 décembre à la fédération, 14 correspondants ont suivi ce temps.

36 correspondants ont transmis leur bilan d'activité annuel (ce taux de retour est record, à mettre en lien avec la mise

en place des correspondants régionaux). Ils ont été contactés par 96 familles (122 en 2017). 48 familles ont été rencontrées (80 en 2017). L'année 2018 montre une diminution importante de ces rencontres.

Tout au long de l'année, se sont également tenues 23 réunions organisées par 13 correspondants. Ces rencontres ont réuni environ 180 participants et visaient à mieux faire connaître ERF au sein des associations départementales et accompagner les postulants à déterminer leurs limites.

## >> La communication

En janvier, un nouveau support de présentation d'ERF au format power point a été conçu et est proposé comme outil de communication aux correspondants utilisable lors de leurs interventions.

13 interventions ont été réalisées pour communiquer et promouvoir ERF ainsi que la recherche de familles pour des enfants dits à besoins spécifiques pour 11 départements. 11 interventions ont été réalisées par 11 correspondants et 2 par la coordinatrice. La majorité de ces temps étaient à destination des postulants.

La coordinatrice a assuré deux jours de formation auprès de professionnels, l'un à Nanterre et l'autre à Paris.

Enfin, la sortie du film *Pupilles* a été accompagnée par ERF puisque la coordinatrice ERF ainsi que la présidente d'EFA ont permis de nourrir le dossier de presse destiné à promouvoir le film auprès des professionnels de l'adoption.

### Une équipe nationale

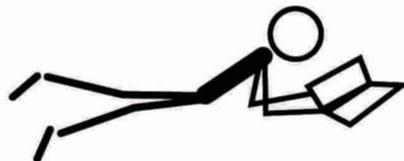
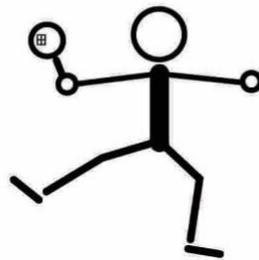
animée par une psychologue clinicienne, une secrétaire,  
une pédiatre référente et deux bénévoles

### Un réseau de 38 correspondants départementaux

Enfants en recherche de famille  
221 rue La Fayette 75 010 Paris  
Tel. 01 40 05 57 71  
E-mail : erf@adoptionefa.org

# 4

## OBSERVER, ÉTUDIER ET RECHERCHER



## > LA MISSION À HAÏTI

Du 3 au 10 avril, une mission, financée par la MAI a été effectuée à Haïti par EFA. Le but de cette mission était d'appréhender les défis de la protection de l'enfance en général et de l'adoption en particulier auxquels doit faire face ce pays. Il s'agissait également de comprendre comment les enfants étaient pris en charge dans les « crèches » afin de pouvoir mieux préparer les candidats à l'accueil de leur enfant.

11 crèches ont été visitées, certaines dans lesquelles la prise en charge des enfants est excellente et d'autres, au contraire, où elle est très problématique. Les membres d'EFA effectuant la mission ont discuté des actions permettant à chaque enfant adoptable d'avoir des éléments sur son origine, son histoire dans l'institution jusqu'aux modalités de son départ. Ils ont

systématiquement abordé, avec les responsables de crèches, la question de la présence des parents de naissance tout au long de la procédure, de la période de socialisation et du temps écoulé entre celle-ci et le retour des adoptants généralement une année après.

Ces points ont été évoqués avec l'Autorité centrale haïtienne (IBESR) qui, consciente des difficultés pour les enfants, s'est engagée à respecter les délais édictés par la loi en ce qui les concerne.

La revue *Accueil* (n° 187 & 188) s'est fait l'écho de cette mission et un rapport a été mis à disposition sur le site public d'EFA.



## > ICAR 6

Grâce à une subvention de la MAI, EFA a pu participer à ICAR 6 (the International Conference on Adoption Research) à Montréal (Canada). Ce congrès international, qui se tient tous les deux ans, réunit les chercheurs du monde entier qui travaillent sur l'adoption. De multiples sujets de recherche ont été abordés : ceux touchant aux familles homoparentales, à l'application de la convention de La Haye, aux échecs d'adoption, aux adoptions forcées des peuples des premières nations, aux adoptions multi-ethniques...

Au cours de cette conférence, un administrateur fédéral a organisé un symposium sur l'accès aux origines avec une communication de Jacques Vaugelade, Michel Duyme, Farid El Massioui et Janice Peyré : *La recherche des origines par les adoptés résidant en France* ainsi que trois autres communications sur le thème des origines concernant les États-Unis, la France et le Royaume-Uni.



# 5

## INFORMER ET COMMUNIQUER



## > LE CONGRÈS « L'expression de l'enfant »



Le congrès s'est déroulé le 13 octobre à Mulhouse sur le thème de l'expression de l'enfant. Il a réuni 161 participants pour la plupart adhérents à EFA. Le congrès a été ouvert par Madame Klinkert, présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin, Madame Derain, secrétaire générale du CNPE, une représentante du maire de Mulhouse et Nathalie Parent, présidente d'EFA.

Une table ronde a réuni des professionnels (psychologues du département, magistrat) et un ancien mineur placé pour débattre de la prise en compte de la parole de l'enfant dans les décisions que prennent les adultes qui l'ont en charge. Puis, des expériences concrètes en ateliers (l'écoute bienveillante, créer des liens d'attachement par le jeu, les échanges entre pairs et la communication des adolescents, favoriser l'expression des jeunes par le biais du théâtre, favoriser l'expression entre pairs autour de l'écriture) ont permis d'appréhender différents moyens pour permettre aux enfants de s'exprimer et aux adultes de les entendre.

## > LA REVUE ACCUEIL

### >> Les numéros sortis en 2018



#### Parus en 2018 :

Parents et enfants à distance (n° 186)  
Les besoins de l'enfant (n° 187)  
Grandir avec son histoire (n° 188)  
Vivre l'attente (n° 189)

#### À paraître en 2019 :

La place de la famille de naissance (n° 190)  
L'adoption sous le regard social (n° 191)  
Les limites (n° 192)  
Le couple dans l'adoption (n° 193)

### >> Accueil : un lieu d'expression

Seule revue française consacrée à l'adoption, *Accueil* est également bien connue, au-delà de nos frontières, dans le monde de l'adoption. La revue propose un éclairage aussi complet que possible sur les questions concernant l'adoption et ses évolutions, la famille, l'éducation, en alternant les thématiques, à travers des témoignages, des entretiens, des relations d'expériences, des réflexions... Dans le souci de répondre aux attentes et aux besoins des différents publics (adoptés, familles, postulants à l'adoption, professionnels), sa politique éditoriale s'exprime également en accueillant les contributions de nombreux intervenants extérieurs et des textes qui proposent d'autres perspectives et ouvertures. *Accueil* se doit de donner une image dynamique de l'adoption dans la société, de ses enjeux et de ses apports pour l'enfance délaissée.

Une attention particulière est accordée à l'illustration. Les couvertures, très créatives, contribuent à l'identité forte de la revue, elles peuvent donner un fil conducteur pour l'illustration de l'ensemble du dossier.

Lien indispensable avec les associations départementales et les adhérents, *Accueil* est également un vecteur de communication important vers l'extérieur pour promouvoir l'éthique, les missions et les actions d'EFA mais aussi les réalités de la parentalité adoptive en donnant toute leur

place aux témoignages des postulants, des adoptants et des adoptés.

Le tirage moyen de la revue est de 6 300 exemplaires, elle est distribuée aux abonnés, aux professionnels et aux institutions. Une présentation attractive sur le site public, l'annonce de chaque parution sur la page Facebook d'EFA ainsi que le paiement en ligne favorisent la vente au numéro.

Les numéros les plus vendus à l'unité ont été, cette année : les enfants adoptables en France (mars 2017), Adopter un enfant grand (décembre 2016), Les besoins des enfants adoptés (juin 2018), Se préparer à accueillir son enfant (octobre 2016) et La scolarité des enfants adoptés (juin 2016)

L'amélioration de sa diffusion et de sa vente reste un objectif qui peine à être atteint. Une première action a été menée avec la création d'un « abonnement parrainé » au même tarif que celui des adhérents de façon à promouvoir la revue auprès de la famille élargie. Il semble que les associations départementales aient du mal à s'emparer de cette promotion par exemple lors de la conférence « Ciel, mes enfants adoptent ! » qui connaît un succès grandissant. En effet, en 2018, seuls quatre abonnements « parrainage » ont été reçus. Une commission spécifique « promo Accueil » va être créée en 2019 pour aider les associations départementales.

Un test d'abonnement sans engagement à tacite reconduction, payable trimestriellement, doit être mis en place sur le site public.

## > LES PUBLICATIONS

### >> La newsletter

La newsletter, EFA-info@adoption, paraît 6 fois par an (n° 37 à 42 en 2018). Elle se fait l'écho des prises de position d'EFA, de ses actions, de ses manifestations et de ses publications mais aussi d'informations extérieures au mouvement. Envoyée à tous les partenaires d'EFA (institutions françaises et étrangères, services de l'Aide sociale à l'enfance, consultations Adoption, OAA, presse...) et aux abonnés individuels. Disponible sur le site public, elle est aussi envoyée aux associations départementales qui la relayent auprès de leurs adhérents et leurs partenaires.

### >> EFA dans les publications externes

EFA a contribué tout au long de l'année à différentes publications :

- *Lettre de la Conférence nationale des mouvements familiaux de l'UNAF* dans ses numéros 43 à 45, mettant en lumière les actions et les publications d'EFA.
- *Bulletin du SSI* n° 219, mars 2018, p. 8-9 : article « Le projet de l'enfant et le bilan d'adoptabilité au cœur d'une nouvelle publication ».
- *Réalités familiales*, revue de l'UNAF, n° 122/123 « Familles à l'épreuve de la séparation » - Article de Geneviève Miral « Enfants adoptés et séparations : des résonances particulières ? ».
- *Réalités familiales*, revue de l'UNAF, n° 124/125 « La place des pères » - Article de Geneviève Miral « Adoption : et les pères ? ».
- *Revue des parents de la FCPE*, décembre 2018 - Contribution de Françoise Toletti « Adoption : le difficile passage vers l'âge adulte ».

## > COMMUNIQUER SUR LE NET

### >> Le site : [www.adoptionefa.org](http://www.adoptionefa.org)

Créé en 2006, le site Internet était devenu obsolète. EFA a donc fait appel à un prestataire extérieur pour concevoir et réaliser un site complètement nouveau, livré en six mois. L'équipe de quatre personnes en charge du site public a ensuite travaillé pendant presque un an avant de le mettre en ligne.

Outre les aspects techniques et ses problèmes habituels, toutes les pages et tous les articles ont été revus, relus et corrigés par les différentes commissions en charge de leur sujet respectif. Beaucoup d'éléments ont été repris, actualisés et harmonisés, avec le souhait de conserver le fond très riche (314 articles, 117 pages, 279 produits).

Ce site « nouvelle génération » a été mis en ligne le 15 mars. Il reste encore et toujours la plus importante source d'informations, un « centre de ressources » incontournable pour les familles, les candidats à l'adoption, les adoptés et les professionnels, en France et dans les autres pays francophones. Il est complété et approfondi par la revue *Accueil*.

- Un site clair et moderne, qui reflète l'image d'EFA.
- Accessible à partir de n'importe quel support (ordinateurs, tablettes ou mobiles).
- Une structure logicielle moderne et facile à faire évoluer dans le futur (WordPress).

- Une maintenance régulière avec sauvegardes et mises à jour techniques mensuelles assurées par contrat avec le prestataire technique.

- Une boutique simple d'utilisation et très visuelle. Paiement en ligne généralisé et sécurisé.

Les chiffres de fréquentation parlent d'eux-mêmes : 162 000 visiteurs uniques et 463 000 pages vues, dont 57 % à partir de mobiles, 36 % d'ordinateurs et 7 % de tablettes. On peut noter que 25 % des pages les plus consultées concernent : l'adoption en France, combien coûte l'adoption, les démarches pour adopter, ERF mais aussi la liste des associations départementales ce qui reflète l'intérêt des visiteurs à se rapprocher des ressources locales.

Complètement « relookée », la boutique (publications, dons, abonnements) bénéficie pleinement de sa nouvelle ergonomie pour afficher 13 211 € de recettes (9 666 € en 2017, soit une augmentation de 36 %). À noter qu'en 2018, des donateurs ont été généreux puisque 4105 € de dons ont été enregistrés (1330 € en 2017). EFA les en remercie chaleureusement. Outre l'intérêt d'une plus large diffusion des publications d'EFA, cela représente un apport financier important pour la fédération.

Un nouveau site relooké et actualisé

162 000 visiteurs

463 000 pages vues

Mises à jour quotidiennes

## > COMMUNIQUER SUR LE NET

### >> Facebook : [www.facebook.com/EnfanceFamillesDadoption](http://www.facebook.com/EnfanceFamillesDadoption)

Les abonnés à la page Facebook sont en constante augmentation avec 3 964 abonnés, soit + 20 % par rapport à 2017. Les lecteurs sont essentiellement féminins (78 %).



La page a une portée de 18 000 vues par mois pour une moyenne de 6 publications par mois. Elle permet de diffuser rapidement et de façon assez informelle une information, de faire part de « coups de cœur » et de « coups de gueule » mais aussi de mettre en avant des initiatives intéressantes présentées sur le Net. Grâce aux liens, elle incite les abonnés à consulter le site public. Elle relaye également des événements organisés par les

associations départementales et des partenaires.

La page Facebook offre un espace de convivialité, les publications sont ouvertes aux commentaires, l'équipe d'animation de la page apporte des réponses lorsque cela se révèle nécessaire.

237 personnes ont contacté EFA par l'intermédiaire de la messagerie de la page pour des renseignements sur l'adoption, la recherche d'origine ou des questions diverses. Ces messages nécessitent des réponses personnalisées.

### >> Le forum

Ce forum est totalement libre à la lecture ; pour y écrire, il est nécessaire de s'inscrire. On y accède par un onglet du site public [www.adoptionefa.org](http://www.adoptionefa.org). Sa fréquentation est stable et il compte actuellement 4 250 membres inscrits (dont beaucoup n'ont été actifs que quelques semaines). En 11 ans d'existence, 17 434 messages ont été postés, soit une moyenne d'un peu moins de 4,2 par jour. En 2018 : 2,8 messages par jour en moyenne.

Le forum est subdivisé en dix sections :

- 6 sections où sont abordés les thèmes habituels des forums consacrés à l'adoption, à destination des postulants : forum principal (questions diverses), agrément, procédures d'adoption (initialement prévue pour les différentes voies d'adoption internationale, on y parle aussi d'adoption en France), pays d'origine, et enfants à besoins spécifiques ;
- une section « Témoignages » qui regroupe quelques longs témoignages rédigés par des familles ayant du recul, pour parler de difficultés spécifiques, mais aussi par de jeunes parents heureux de raconter leur parcours, voire par de jeunes adoptés ;
- une section « Au quotidien » pour échanger entre parents adoptifs ;
- une section « Annonces » où les associations départementales et la fédération peuvent annoncer les actions programmées ;
- une section « Journalistes – étudiants » spécifiquement dédiée à leur usage pour tous les appels à témoins et enquêtes.

Les profils des membres sont très diversifiés. Une majorité

des inscrits sont des postulants, mais on y trouve aussi des parents en difficulté relationnelle avec leur enfant, des adoptés confiant leur propre ressenti, ou parfois des situations atypiques, des projets spécifiques (adoption intrafamiliale, par exemple), ou des postulants résidant à l'étranger, qui viennent demander quelques informations juridiques.

Le forum est une source d'information utile pour les postulants en tout début de démarche, en complément des sites officiels, pour ceux qui hésitent à se lancer dans cette aventure et cherchent des informations et témoignages. Ils ont accès librement à tout ce qui a été écrit, sans inscription, et les informations restent disponibles, contrairement à l'instantanéité d'une page Facebook ou d'un groupe d'envoi de mails. De nombreux nouveaux inscrits ne restent que le temps d'avoir une réponse à leur interrogation du moment, mais on y trouve aussi quelques débats de fond intéressants, et il est un lieu de soutien mutuel pour les postulants dans l'attente. La section témoignages est riche d'enseignements, rassemblant des récits difficiles de la part de jeunes adoptés ou de parents adoptifs en difficulté, mais aussi des récits positifs (de la part de jeunes adoptés comme de parents).

Une vingtaine de membres réguliers répondent, renseignent et informent. Le forum est modéré par une équipe de quatre personnes qui répondent aux questions et réagissent en cas de dérive (spam ou inscriptions douteuses susceptibles d'aboutir à quelque chose d'illégal...). En revanche, une seule administratrice tient à jour l'installation.

## > COMMUNIQUER SUR LE NET

### >> Les groupes publics de discussion

La baisse de fréquentation des listes de discussion Yahoo, déjà constatée lors des années précédentes, s'accélère. Cependant, hors EFA, le constat d'un ralentissement des échanges s'impose pour nombre de groupes Yahoo portant sur l'adoption. On peut envisager deux facteurs : la migration des discussions sur d'autres supports différents et plus récents (Facebook, twitter), et la diminution du nombre d'adoptions qui, pour des raisons évidentes, se répercute sur le volume des échanges.

Le fonctionnement des groupes EFA est le même depuis plusieurs années : le groupe généraliste et le groupe santé sont administrés par une équipe de quatre modérateurs (et du pédiatre de l'équipe Santé) qui inscrivent les nouveaux arrivants à la demande, après leur avoir demandé quelques précisions sur leurs démarches et leurs attentes.

#### Le Yahoo groupe AdoptionEFA

Créée en 2001, la liste de discussion généraliste AdoptionEFA compte 3 524 inscrits (en réalité un peu moins de membres du fait d'abandons sans désinscription et d'inscriptions parfois multiples en raison des difficultés d'accès à Yahoo). Le nombre de messages échangés a nettement diminué, passant de 264 (2017) à 78.

La liste prévoit la possibilité d'échanges allant d'informations communiquées par les AD ou la fédération à des questions posées par des postulants ou des parents en passant par des débats sur des sujets d'actualité et des retours d'expérience sur le déroulement de l'agrément et la post-adoption. En 2018, les échanges ont plutôt relevé de la première catégorie.

#### Le Yahoo groupe AdoptionEFA-santé

La liste existe depuis juin 2003 et comporte 884 inscrits. Le nombre de messages échangés a également diminué, passant de 194 (2017) à 20.

## > LES RELATIONS PRESSE

Tout au long de l'année, EFA a reçu de nombreuses sollicitations de la part des médias (presse écrite, radio, télévision) et aussi de la part de producteurs de documentaires ou de films. Ces sollicitations ne débouchent pas toujours sur des articles, parfois EFA n'est pas cité dans les articles pour lesquels les journalistes sont venus chercher des informations. Lorsque les demandes émanent de médias qui ne correspondent pas à son éthique (émissions fondées sur le sensationnalisme, par exemple), EFA n'y donne pas suite. Cependant, des contacts privilégiés avec certains médias continuent de se développer et permettent des relations de confiance.

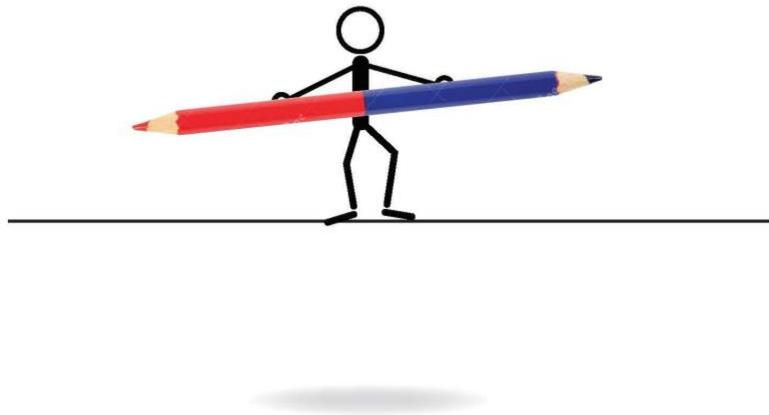
Le détail des sollicitations ayant débouché sur un article ou une émission figure en annexe p.42.

Le deuxième semestre a été marqué par de nombreuses sollicitations concernant des films ou documentaires. En tout premier lieu, la sortie du film *Pupille* réalisé par Jeanne Herry, début décembre, a été précédée d'une collaboration avec EFA pour le montage du dossier de presse. Des responsables d'EFA (fédération et associations départementales) ont été sollicités pour participer aux projections en avant-première, puis pour accompagner des projections suivies de débats. Deux réalisatrices pour des projets à horizon 2019 ou 2020 ont contacté EFA dès la phase de conception de leur projet. Juliette Brasseur a démarré la réalisation d'un documentaire sur l'adoption, en souhaitant qu'EFA en soit le « conseiller technique » et l'association de référence. Stéphanie Pillonca a initié son prochain film « C'est toi que j'attendais », sur le cheminement vers l'adoption d'enfants pupilles de l'État, et a aussi demandé l'aide d'EFA.



6

**FORMER**



## > LES FORMATIONS EXTERNES

La fédération EFA est déclarée, par la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), organisme de formation professionnelle sous le N° 11 75 35 176 75.

EFA s'adapte aux évolutions du contexte de l'adoption pour proposer chaque année une offre de formation répondant aux questionnements et difficultés des professionnels, au cours de sessions en petits groupes. Parallèlement, elle répond aux appels d'offres déposés par les institutionnels.

Enfin, elle propose aux familles (postulants ou parents) des ateliers afin de les soutenir dans l'exercice de leur parentalité (enfants à venir ou présents). Les ateliers à destination des familles réalisés dans le cadre fédéral sont animés par des administrateurs fédéraux ou locaux formés pour ce type d'actions.

### >> Les formations professionnelles

Quatre formations ont été programmées dans les locaux de la fédération :

- « Un enfant, des postulants, une famille » (3 j.), pour 8 participants ;
- « L'adoption d'enfants à besoins spécifiques – Bases » (2 j.) pour 11 participants ;
- « L'adoption d'enfants à besoins spécifiques – Approfondissement » (1 j.), pour 8 participants ;
- « Conseil de famille des pupilles de l'État : une responsabilité partagée » (2 j.), pour 8 participants.

Sept sessions de formation ont été commandées par des institutions :

- 3 sessions « Conseil de famille des pupilles de l'État : une responsabilité partagée » (2 j.) ont été animées en région : dans l'Aveyron, commande du Conseil départemental (CD) pour 7 agents ; dans les Alpes-de-Haute-Provence, commande du CD pour 9 agents ; en Aquitaine, commande conjointe de la DRJSCS Aquitaine et du CD de Dordogne,

pour 14 agents.

- 1 session « Bilan d'adoptabilité - Bases » de 2 jours, commandée par le SIAA de Nanterre, pour 12 agents.
- Suivie de la session « Bilan d'adoptabilité – Approfondissement » pour 10 agents.
- 1 session « L'adoption d'enfants à besoins spécifiques – Bases » (2 j.), en Dordogne commandée par le CD pour 16 agents.
- Suivi d'une session « L'adoption d'enfants à besoins spécifiques–Approfondissement » (1 j.), pour 16 agents.

EFA a remporté l'appel d'offre lancé par la DGCS pour former les tuteurs des Conseils de famille des pupilles de l'État des départements, pour 4 sessions de 10 participants, étalées sur 2 ans ; la première session a eu lieu en novembre.

### >> Les formations à destination des postulants et des familles (ateliers)

L'activité de l'équipe fédérale « Accompagnement à la parentalité adoptive » s'est accrue grâce à la montée en compétence de ses membres. L'équipe a animé 7 ateliers sur la parentalité adoptive s'adressant à des postulants ou à des familles (pour 96 participants).

Deux stages de réflexion préadoption ont été proposés : l'un à Dijon, comme en 2017, et pour la première fois un à Nîmes avec une nouvelle équipe. Ces stages sont assurés par un trinôme d'animateurs (médecin, psychologue, sensibilisés à l'adoption, et administrateur, par ailleurs parents par adoption). Ils ont réuni 24 participants.

La FFOAA (Fédération française des organismes autorisés pour l'adoption) a réitéré une demande de module de formation à l'intention des postulants de ses OAA membres « Adopter un enfant grand ». Après avoir été proposé en 2016 à Paris, en 2017 à Toulouse, cette année, il a été animé à Rennes.

Enfin l'OAA, Les Enfants de Reine de Miséricorde a commandé une session sur « La place des origines de l'enfant dans la famille adoptive », qui a été assurée à Paris pour 22 parents ou postulants.

7

## ANIMER LE RÉSEAU



## > LA COMMUNICATION INTERNE

### >> Le site privé

Avec 3 162 visites pour 11 946 pages consultées, soit une baisse de 10 % par rapport à 2017, le site privé reste un outil interne indispensable en matière de transmission et d'archivage des informations à l'usage des associations départementales et de la fédération.

La liste Lirefa complète ce dispositif en annonçant la mise en ligne des documents. La mise en ligne des articles et les mises à jour sont assurées par un membre de l'équipe Vie du mouvement. Les associations départementales ne prennent pas toujours le temps de rechercher les informations qui se trouvent sur le site privé, préférant poser leurs questions sur Lirefa.

### >> Les listes internes

La liste Lirefa, destinée aux membres actifs des associations départementales, favorise la diffusion de l'information, qu'elle provienne des associations départementales ou de la fédération, et la mutualisation des pratiques.

Lirefa permet, entre autres, de répondre à des questions techniques ou juridiques, d'échanger des coordonnées ou des pratiques, de signaler les mises à jour du site privé ou d'annoncer des événements. Certains messages peuvent ensuite être repris par les associations départementales et diffusés à leurs adhérents par mail ou newsletter ou bien

communiqués avec l'accompagnement approprié lors de leurs rencontres avec leurs adhérents.

355 bénévoles sont inscrits sur Lirefa. Seuls les membres actifs, en privilégiant les administrateurs membres du bureau des conseils d'administration des associations départementales, sont invités. 1 262 messages ont été échangés dans l'année (+ 13 % par rapport à 2017).

Dans le cadre de la mise en œuvre du RGPD, des conditions générales d'utilisation de la liste LIREFA ont été mises en place en fin d'année, engageant tous les membres de la liste.

### >> De nous à vous

Une lettre mensuelle d'information intitulée « De nous à vous » est réalisée par la fédération en direction des associations départementales. Cette lettre présente la synthèse des rencontres institutionnelles et des manifestations auxquelles la fédération a participé, et recense les futurs rendez-vous. Elle liste également les publications du mois, les rencontres avec la presse et les articles parus.

Enfin, elle rappelle le calendrier des rencontres internes au mouvement, des formations et des interventions des membres de l'équipe fédérale dans les associations.

Courroie de transmission indispensable à la communication avec les associations départementales, cette lettre est diffusée 11 fois par an par le secrétariat général en collaboration avec l'équipe fédérale via Lirefa et le site privé.



## > LES JOURNÉES D'ÉTUDE ET DE RENCONTRE

### >> La journée annuelle des responsables départementaux

La journée annuelle des responsables départementaux a lieu traditionnellement la veille de l'assemblée générale. C'est LA journée de rencontre nationale du mouvement, où les associations départementales viennent s'informer, échanger et débattre avec la fédération. Elle s'est déroulée le 2 juin à la Maison des Apprentis d'Auteuil à Paris. La grève des transports annoncée a découragé certaines associations départementales. 70 personnes étaient présentes dont 22 administrateurs ou personnes ressources et 3 salariés.

Après un point d'actualité et l'accueil des présidents d'associations départementales nouvellement élus, les principaux éléments de la mission en Haïti ont été rapportés, suivis de l'action de plaider sur l'âge de la scolarisation.

Après la présentation des résultats de la consultation des

associations départementales sur les axes stratégiques 2018-2023, les participants ont travaillé en ateliers sur les actions qui en découlent afin de préciser les freins et les aides nécessaires à leur réalisation, les complémentarités et les synergies. Les trois axes ont pu ainsi être approfondis : adoption, enfance délaissée et consolidation du mouvement.

La journée s'est terminée par une présentation de l'offre de formation en direction des administrateurs des associations départementales et des adhérents, ainsi qu'un état des lieux sur les finances du mouvement (enjeux et perspectives).

Enfin, la soirée s'est prolongée dans les locaux de la fédération par un repas commun de spécialités régionales apportées par les convives autour d'échanges plus conviviaux.

### >> La journée des représentants en Conseil de famille et commission d'agrément

Cette journée à destination des représentants en Conseils de famille des pupilles de l'État et en commission d'agrément rencontre toujours un vif succès avec 29 inscrits le 11 mars.

La matinée a été consacrée à une brève présentation du guide du ministère des Solidarités et de la Santé « les enfants pupilles de l'État » édition 2018. Ensuite, il a été proposé un temps d'information et d'échanges sur la composition de la commission d'agrément et du Conseil de famille des pupilles de l'État dans les différents départements représentés, ceci afin de relever les pratiques et les manques.

L'après-midi a été dédié à des ateliers construits à partir des difficultés rencontrées par les membres présents. Les thématiques abordées ont été les suivantes : le bilan d'adoptabilité, le positionnement des référents ASE et des psy quand l'enfant est « bien » dans sa famille d'accueil, le profil des enfants et le lien avec ERF, le positionnement des familles d'accueil par rapport à l'adoption d'un enfant, confier un enfant en demande de famille à « tout prix », le nombre de dossiers présentés et leur qualité, faire un projet d'avenir.

### >> La journée des référents Accompagnement à la parentalité

Le 25 mars, 10 référents et 9 membres de l'équipe se réunissaient à Paris autour du thème : « Conte(s) et histoire(s) pour accompagner l'adoption ».

Apport théorique : intervention de Serge Boismare, instituteur et psychologue clinicien principalement auprès d'enfants réfractaires à l'enseignement classique. D'où vient la force des contes et des récits dans le soutien aux apprentissages scolaires ? Quels mécanismes de défense enfantins permettent-ils de contourner pour donner l'envie d'apprendre, notamment dans le cadre de l'adoption ?

Ateliers de mise en situation et échanges de pratiques autour de l'utilisation des livres, en particulier en accompagnement des postulants.

### >> La journée des correspondants Enfants en recherche de famille

Le 10 mars, vingt-neuf correspondants (24 en 2017) ont participé à la rencontre annuelle. Cette journée permet de transmettre le bilan de l'année, d'identifier les problématiques et de réfléchir aux avancées possibles. Les participants ont bénéficié d'une présentation par Odile Baubin sur les enfants présentant des incertitudes médicales. L'après-midi a été consacré au partage par groupe régional sur les pratiques d'accompagnement des postulants.

## > LES FORMATIONS INTERNES

La formation du réseau des bénévoles locaux fait partie des missions essentielles d'EFA, afin que, grâce à des compétences solides et sans cesse actualisées, ils puissent agir au mieux auprès de leurs adhérents dans leur rôle d'accueil et d'accompagnement. Elle est aussi garante de l'homogénéité des informations transmises, dans le respect de l'éthique portée par EFA. La participation aux formations a été, en moyenne, légèrement inférieure à 2017. Ainsi, 221 bénévoles ont été formés (238 en 2017) de 42 associations (43 en 2017). Ils ont participé à l'une des 16 sessions (16 en 2017) de formation mises en place par la fédération, 8 à Paris et 8 en province.

Le plan de formation a été structuré autour de trois niveaux (base, approfondissement, perfectionnement), axés sur les différentes missions et deux modules de « technique de gestion de la vie associative ».

Niveau de base : « Bienvenue à EFA » a été organisé 4 fois (comme en 2017), à chaque fois en région. Il a été suivi par

45 bénévoles (39 en 2017) de 16 départements (13 en 2017). Depuis sa mise en place, en 2013, 365 bénévoles ont bénéficié de ce module.

Approfondissement : 5 sessions (5 en 2017)

- Écoute et accompagnement à la parentalité adoptive (1)
- Accueillir et accompagner les postulants (3)
- Conseil de famille (1)

Perfectionnement : 5 sessions (5 en 2017)

- Journée des représentants en Conseil de famille et commission d'agrément
- Journée des référents Accompagnement
- Journée des correspondants ERF
- Supervision des animateurs de groupe
- Orienter un projet vers un enfant différent : 1 session

Vie associative : 2 formations Secrétaires et trésoriers, Nouveaux présidents

## > LES INTERVENTIONS DANS LES ASSOCIATIONS

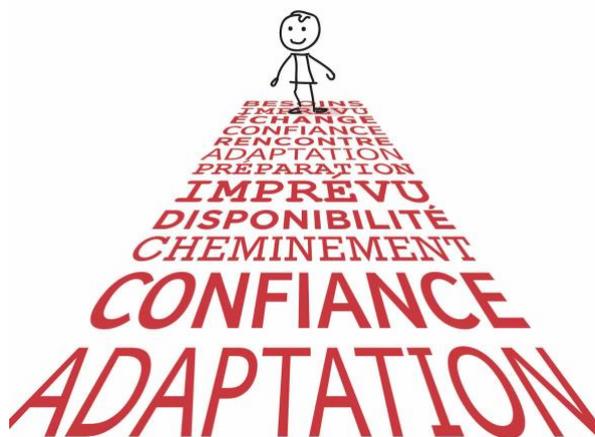
Deux types d'intervention sont proposés : **les conférences et les ateliers de réflexion et d'échange sur la parentalité.**

29 conférences ont été réalisées (40 en 2017). Les ateliers permettent des réflexions et des échanges plus approfondis sur une journée complète à destination des postulants ou des parents d'enfants jeunes ou adolescents. Ils sont comptabilisés dans les formations à destination des postulants et des familles (voir p. 31)

Les conférences sont gratuites pour les associations départementales qui prennent en charge le transport et l'hébergement des intervenants.

Elles peuvent être ouvertes à un public élargi et couplées à des ateliers. L'équipe fédérale se tient à la disposition des associations qui souhaitent proposer à leurs adhérents ce type d'interventions. La fédération a défini quelques thèmes (actualité de l'adoption, l'adoption d'enfants à besoins spécifiques, le regard social, la famille élargie, la scolarité, les origines, la santé, créer la relation par le jeu...) dont la promotion est faite par l'intermédiaire du site privé ou de Lirefa. Mais d'autres thèmes peuvent être développés à la demande. En plus de leurs apports, ces interventions favorisent les échanges entre administrateurs fédéraux, responsables départementaux et adhérents.

Ces interventions rencontrent un vif succès et l'équipe fédérale n'a pas toujours la disponibilité nécessaire pour répondre aux nombreuses demandes qui se concentrent aux mêmes périodes de l'année (la moitié d'entre elles se sont déroulées en octobre et novembre).



# ANNEXES

---

## INTERVENTIONS ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

### Janvier 2018

15 janvier : Nathalie Parent, présidente, et Odile Baubin, administratrice, assistent à la séance plénière du CNPE.

24 janvier : Odile Baubin, administratrice, et Marie-José Chaury, directrice, assistent à l'inauguration des consultations Chine et Vietnam au CAREPCI.

25 janvier : Nathalie Parent, présidente, assiste à la réception organisée par la Direction des Français à l'étranger pour la présentation des vœux.

26 janvier : Nathalie Parent, présidente, et Claire Lecuir, administratrice, rencontrent Madame Charlotte Giraud, nouvelle directrice de l'AFA.

### Février 2018

5 et 6 février : Nathalie Parent, présidente, intervient aux journées d'études de l'ENPJJ à Roubaix sur le thème « Autorité parentale et filiation à l'épreuve des pratiques judiciaires et sociales ».

7 février : Odile Baubin, administratrice, assiste à l'inauguration des nouveaux locaux de l'AFA.

13 février : Nathalie Parent, présidente, participe à la commission adoption du CNPE.

14 février : Nathalie Parent, présidente, et Odile Baubin, administratrice, rencontrent Madame Soudoplatoff, préfiguratrice AFA/GIPED.

15 février : Nathalie Parent, présidente, et Odile Baubin, administratrice, rencontrent Monsieur Barbet, responsable de la MAI pour un point sur l'adoption internationale avec le MASF.

28 février : Janice Peyré, présidente d'honneur, et Pascale Salvage sont auditionnées par le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) dans le cadre des États généraux de la bioéthique.

### Mars 2018

15 et 16 mars : Nathalie Parent, présidente, assiste au colloque « Nos enfants sont-ils sacrés ? Quelle place pour nos bébés, enfants et adolescents dans nos sociétés aujourd'hui ? » organisé par la revue transculturelle *L'Autre*.

### Avril 2018

12 avril : Anne Marie Dussol, administratrice, participe à la conférence nationale des mouvements familiaux de l'UNAF.

3 au 10 avril : Nathalie Parent, présidente, Odile Baubin et Brigitte Meaume, administratrices, réalisent une mission à Haïti.

### Mai 2018

24 mai : Marie-José Chaury, directrice, rencontre la CNAF autour du bilan de la convention de partenariat 2013-2017.

24 mai : Nathalie Parent, présidente, Odile Baubin et Brigitte Meaume, administratrices, assistent au séminaire de l'AFA « Risques et incertitudes dans l'adoption : des défis pour les professionnels et les familles ».

25 mai : Nathalie Parent, présidente, rencontre Madame Huguette Mauss, nouvelle présidente du CNAOP.

30 mai : Marie-José Chaury, directrice, et Bertrand Morin, membre associé, participent à une réunion à la DGCS concernant le démarrage de la formation des tuteurs de Conseil de famille.

### Juin 2018

4 juin : Nathalie Parent, présidente, Odile Baubin et Brigitte Meaume, administratrices, font un retour à la MAI de la mission Haïti.

4 juin : Nathalie Parent, présidente, Odile Baubin et Brigitte Meaume administratrices, font un retour à l'AFA de la mission Haïti

5 juin : Nathalie Parent, présidente, et Sébastien Marchal, président d'EFA 61 rencontrent Madame Martine Vignau conseillère au CESE.

6 juin : Odile Baubin, administratrice, fait un retour au médecin de l'AFA de la mission Haïti.

7 juin : Odile Baubin, administratrice, participe à la commission formation en protection de l'enfance du CNPE.

10 juin : Odile Baubin, administratrice, participe au 40<sup>e</sup> anniversaire de l'association « Un enfant, une famille ».

11 juin : Nathalie Parent, présidente, Anne Marie Dussol, administratrice, et Bertrand Morin, membre associé, assistent aux 1<sup>ères</sup> Francophonies de l'attachement.

13 juin : Odile Baubin, administratrice, participe à la commission Adoption du CNPE.

13 juin : Brigitte Meaume, administratrice, assiste à la séance plénière du CESE (Conseil économique, social et environnemental) « Prévenir les ruptures dans les parcours en protection de l'enfance ».

20 juin : Nathalie Parent, présidente et membre du CNAOP, participe à la séance plénière du CNAOP.

25 juin : Nathalie Parent, présidente, et Odile Baubin, administratrice, rencontrent le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle sur le devenir de l'ORCA.

27 juin : Nathalie Parent, présidente, et Brigitte Meaume, administratrice, rencontrent Monsieur Barbet, responsable de la MAI pour un point sur l'adoption internationale avec le MASF.

27 juin : Nathalie Parent, présidente, et Odile Baubin, administratrice, participent à la séance plénière du CNPE.

28 & 29 juin : Nathalie Parent, présidente, et Geneviève Miral, membre associé, interviennent aux Assises nationales de la protection de l'enfance. Bertrand Morin, membre associé, y assiste.

### Juillet-août 2018

2 et 9 juillet : Odile Baubin, administratrice, participe aux séances de travail au CNAOP sur la loi de bioéthique.

8 au 12 juillet : Nathalie Parent, présidente, Anne Marie Dussol, administratrice, participent à ICAR 6 (the International Conference on Adoption Research). Jacques Vaugelade y intervient.

16 juillet : Nathalie Parent, présidente, rencontre Mme Josiane Costes, sénatrice du Cantal.

16 juillet : Nathalie Parent, présidente, et Marie-Hélène Delorme, vice-présidente, rencontrent Madame Anor, conseillère spéciale du ministre de l'Éducation nationale, et Madame Gaste, chef de bureau à la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO).

27 août : Odile Baubin, administratrice, assiste à l'avant-première du film *Pupille*.

### Septembre 2018

11 septembre : Nathalie Parent, présidente, participe au groupe de travail du CNAOP sur la conservation des archives dans les établissements médicaux.

11 septembre : Nathalie Parent, présidente, et Marie-Hélène Delorme, vice-présidente, rencontrent Céline Giraud, présidente de La Voix des Adoptés et Carlos Aguirre, responsable de la webradio de La Voix des Adoptés.

12 septembre : Nathalie Parent, présidente, participe au groupe de travail du CNAOP sur la refonte de la plaquette « Vous allez accoucher ».

12 septembre : Nathalie Parent, présidente, participe à la rencontre des participants d'ICAR 6.

13 septembre : Bertrand Morin, membre associé, participe, à la journée d'échanges sur la tutelle des pupilles de l'État à la DGCS et Sandrine Dekens, psychologue et coordinatrice d'ERF y intervient.

13 septembre : Nathalie Parent, présidente, et Brigitte Meaume, administratrice, participent à la Matinale de l'AFA.

13 septembre : Nathalie Parent, présidente, et Brigitte Meaume, administratrice, assistent à l'avant-première du film *Pupille*.

13 septembre : Nathalie Parent, présidente, participe à la première de la Webradio.

28 septembre : Nathalie Parent, présidente, rencontre Juliette Brasseur.

### Octobre 2018

1 octobre : Odile Baubin, administratrice, participe à la commission Adoption du CNPE.

4 octobre : Nathalie Parent, présidente, participe à la commission Adoption du CNPE.

6 octobre : Sandrine Dekens, psychologue et coordinatrice d'ERF participe à « Les adopté.e.s se réapproprient la narration ».

16 octobre : Nathalie Parent, présidente, Odile Baubin et Virginie Manguy, administratrices, participent au colloque de la MAI « L'intérêt supérieur de l'enfant dans l'adoption internationale » et Anne Marie Dussol, administratrice, y intervient.

17 octobre : Nathalie Parent, présidente, participe à la rencontre en vue de proposer la candidature de la France pour l'organisation d'ICAR 8.

18 octobre : Odile Baubin, administratrice, rencontre l'équipe Adoption du Conseil départemental de l'Allier.

18 octobre : Marie José Chaury, directrice, participe à la journée nationale Vie associative de la Caisse nationale des allocations familiales.

18 octobre : Nathalie Parent, présidente et membre du CNAOP, participe à la séance plénière du CNAOP.

19 octobre : Karine Nivelais, vice-présidente, et Marie José Chaury, directrice, rencontrent la DGCS.

## Novembre 2018

6 novembre : Nathalie Parent, présidente, et Odile Baubin, administratrice, sont auditionnées par l'IGAS suite à l'inspection sur le fonctionnement de l'Aide sociale à l'enfance de Seine-Maritime.

6 novembre : Nathalie Parent, présidente, et Laurence Gendarme (EFA75) assistent à la soirée de lancement du film *Pupille*.

16 novembre : Nathalie Parent, présidente, et Brigitte Meaume, administratrice, assistent à la journée de rencontre inter OAA « Après l'arrivée de l'enfant ».

19 novembre : Nathalie Parent, présidente, participe à la commission adoption du CNPE.

22 novembre : Nathalie Parent, présidente, et Brigitte Meaume, membre associé, assistent à la conférence organisée par la FFOAA sur « l'enfant à besoins spécifiques ».

22 novembre : Nathalie Parent, présidente, participe à la rencontre en vue de proposer la candidature de la France pour l'organisation d'ICAR 8.

23 novembre : Odile Baubin, administratrice, participe à la commission Formation du CNPE.

## Décembre 2018

7 décembre : Brigitte Meaume, administratrice, assiste à la conférence « De la reconnaissance des droits de l'enfant aux nouveaux enjeux de la parentalité ».

10 décembre : Nathalie Parent, présidente, et Marie Hélène Delorme, vice-présidente, rencontrent Madame Constance Bensussan, conseillère technique Inclusion, égalité femmes/hommes et citoyenneté au sein du Cabinet du Président de la République.

13 décembre : Nathalie Parent, présidente, et Odile Baubin, administratrice, sont auditionnées par le défenseur des droits.

13 décembre : Nathalie Parent, présidente, et Odile Baubin, administratrice, assistent à la séance plénière du CNPE.

14 décembre : Nathalie Parent, présidente, et Odile Baubin, administratrice, rencontrent Madame Paris Muller de la MAI pour préparer la mission Europe de l'Est.

18 décembre : Odile Baubin, administratrice, et Sandrine Dekens, psychologue et coordinatrice d'ERF, sont auditionnées par le défenseur des droits.

## INTERVENTIONS DE L'ÉQUIPE FÉDÉRALE DANS LES ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

### Janvier 2018

27 janvier : Éric Losego à EFA 26-07 « L'adoption, la recherche des origines, à l'heure d'internet et des réseaux sociaux ».

28 janvier : Danielle Housset à EFA 63 « Rôle du Conseil de famille des pupilles de l'État et de la commission d'agrément ».

### Février 2018

3 février : Odile Baubin à EFA 92 « Les besoins spécifiques des enfants adoptables ».

4 février : Françoise Toletti à EFA 45 « Parentalité positive et relation de confiance dans la famille adoptive ».

16 février : Marie-Hélène Theurkauff à EFA 68 « Comment répondre aux questions de nos enfants ? ».

### Mars 2018

9 mars : Mireille Chatelard et Sylvine Venetz à EFA 53 « L'enfant adopté et le jeu ».

17 mars : Nathalie Parent à EFA 73 « L'adoption internationale ».

24 mars : Françoise Toletti à EFA 95 « Parentalité positive et relation de confiance dans la famille adoptive ».

25 mars : Janice Peyré à EFA 51 « L'adoption, la recherche des origines, à l'heure d'internet et des réseaux sociaux ».

### Avril 2018

6 avril : Karine Nivelais à EFA 67 « Adopter un enfant grand ».

6 avril : Anne Royal à EFA 75 « Parentalité positive et relation de confiance dans la famille adoptive ».

8 avril : Anne Royal à EFA 92 « Familles par adoption, vivre sous le regard social ».

8 avril : Christophe Chesneau et Véronique Savoie à EFA 25-70-90 « L'adoption, la recherche des origines, à l'heure d'internet et des réseaux sociaux ».

14 avril : Christine Judek à EFA 60 « La scolarité des enfants adoptés ».

29 avril : Sylvine Venetz à EFA 16 « Ciel, mes enfants adoptent ! ».

### Octobre 2018

7 octobre : Marie-Hélène Theurkauff à EFA 83 « Comment répondre aux questions de nos enfants ? ».

7 octobre : Sylvine Venetz à EFA 16 « Ciel, mes enfants adoptent ! ».

14 octobre : Christophe Chesneau et Véronique Savoie à EFA 79 « L'adoption, la recherche des origines, à l'heure d'internet et des réseaux sociaux ».

18 octobre : Odile Baubin à EFA 03 conférence à destination des postulants.

19 octobre : Nathalie Parent à EFA 21 « Ciel mes enfants adoptent ! ».

### Novembre 2018

9 novembre : Marie-Hélène Delorme à EFA 49 « La scolarité des enfants adoptés ».

9 novembre : Anne Royal à EFA 42 « Familles par adoption, vivre sous le regard social ».

16 novembre : Marie-Joseph Picavet à EFA 11 débat après la projection du film *Pupille*.

17 novembre : Christophe Chesneau à EFA 27 autour des origines dans le cadre de la projection du documentaire *L'enfant du diable* de Ursula Wernly Fergui.

18 novembre : Nathalie Parent à EFA 17 « Ciel mes enfants adoptent ! ».

23 novembre : Christine Judek à EFA 22 « La scolarité des enfants adoptés ».

27 novembre : Mathilde Chédru et Éric Losego à EFA 78 « L'adoption, la recherche des origines, à l'heure d'internet et des réseaux sociaux ».

27 novembre : Marie-Hélène Delorme à EFA 10 « La scolarité des enfants adoptés ».

### Décembre 2018

7 décembre : Sylvine Venetz et Mireille Chatelard à EFA 33 « L'enfant adopté et le jeu »

## Ateliers

11 février : Karine Nivelais et Mathilde Rabut à EFA 94 « Sensibilisation aux principaux enjeux de la parentalité adoptive ».

24 mars : Françoise Toletti à EFA 95 « Oser écouter son enfant pour renforcer la relation de confiance ».

7 avril : Anne Royal à EFA 75 « Oser écouter son enfant pour renforcer la relation de confiance ».

16 juin : Françoise Toletti et Marie-Hélène Theurkauff à EFA 68 « Mieux comprendre et éduquer son enfant ».

6 octobre : Françoise Toletti et Anne Royal à EFA 42 « Mieux comprendre et éduquer son enfant ».

20 octobre : Karine Nivelais et Joëlle Robin à EFA 59 « Sensibilisation aux principaux enjeux de la parentalité adoptive ».

17 novembre : Françoise Toletti et Anne-Marie Dussol à EFA 21 « Mieux comprendre et écouter son enfant ».

## INTERVENTIONS DANS LES MÉDIAS

<b>Média</b>	<b>Date</b>	<b>Thème</b>
<b>France Inter</b>	Janvier	Interview de Nathalie Parent sur la baisse des adoptions internationales
<b>Recueil Dalloz</b>	Février	Article de Pascale Salvage-Gerest et Janice Peyré « La France face à la GPA : "Cachez ce ventre que je ne saurais voir" »
<b>La lettre de la conférence nationale des mouvements familiaux</b>	Mars	Contribution d'EFA
<b>Vie de famille</b>	Mai	Interview de Nathalie Parent sur l'adoption
<b>Lettre de la conférence des mouvements (UNAF)</b>	Mars	Contribution d'EFA
<b>Réalités familiales</b>	Juin	Article de Geneviève Miral sur « Enfants adoptés et séparations : des résonances particulières ? »
<b>LCI, Le Monde, La Croix, Le Figaro, France Info et France Bleu Loiret</b>	Juin	Interview de Nathalie Parent sur l'adoption par les couples de même sexe
<b>La lettre de la conférence nationale des mouvements familiaux</b>	Juillet	Contribution d'EFA
<b>BFMTV.COM</b>	Octobre	Interview de Karine Nivelais sur les échecs d'adoption
<b>Dossier de presse du film <i>Pupille</i></b>	Novembre	Avec la participation de Nathalie Parent et Sandrine Dekens
<b>La Croix</b>	Novembre	Interview de Nathalie Parent « Une association alerte sur les enfants en attente d'adoption »
<b>LCI, C dans l'air, Les Maternelles</b>	Décembre	Interviews de Nathalie Parent à l'occasion de la sortie du film <i>Pupille</i>
<b>La lettre de la conférence nationale des mouvements familiaux</b>	Décembre	Contribution d'EFA
<b>Revue des parents de la FCPE</b>	Décembre	Contribution de Françoise Toletti « Adoption : le difficile passage vers l'âge adulte »
<b>Réalités familiales</b>	Décembre	« Adoption : et les pères ? »

## Enfance & Familles d'Adoption

221 rue La Fayette  
75010 Paris

Tel : 01 40 05 57 70

Contact : [secretariat.federation@adoptionefa.org](mailto:secretariat.federation@adoptionefa.org)

Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique  
Organisme de formation professionnelle

[www.adoptionefa.org](http://www.adoptionefa.org)

